

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760<sup>®</sup>  
+ Imprimante HP 1515

**145.000 FCF**

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft  
Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



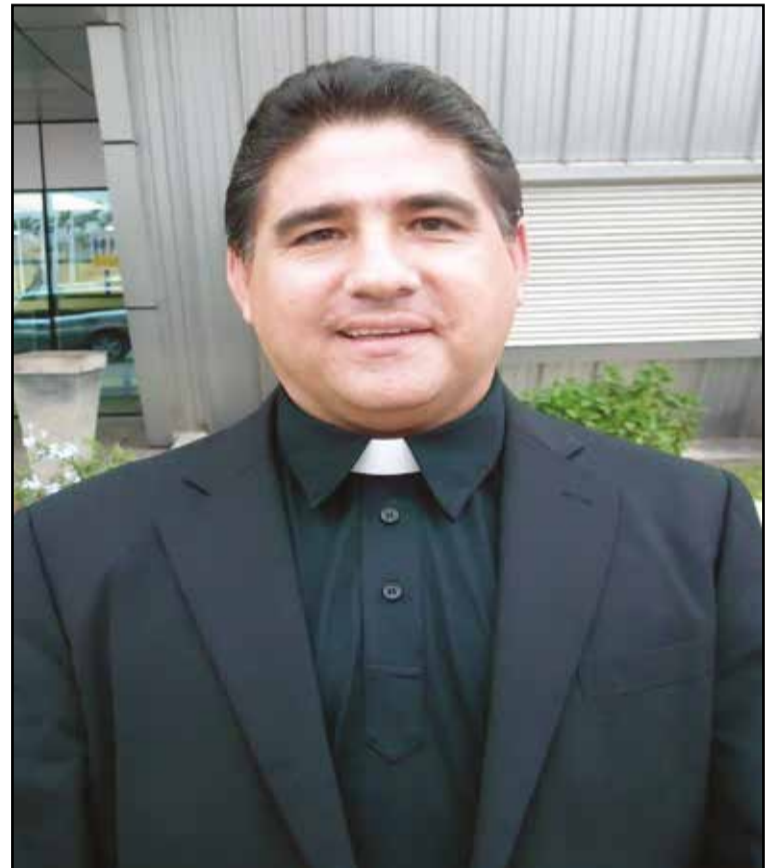
[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3605 du Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Nonciature apostolique au Congo

### **Le nouveau nonce, Mgr Francisco Escalante Molina, a pris ses fonctions à Brazzaville**

*(P.3)*



## Lutte contre la piraterie maritime

### **L'Union africaine tiendra un sommet sur la question, à Lomé**

*(P.3)*

## Chambre nationale des notaires du Congo

### **Réélue, Me Esther Nanette Note entend faire rayonner le notariat national**



*(P5)*

## Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie)



**«La diversification de  
l'économie est plutôt une  
dynamique qui nécessite,  
sur le plan institutionnel,  
un mécanisme à pérenniser»**

*(P.10)*

## *Editorial*

**«Il faut  
toujours  
veiller à  
rassembler,  
respecter  
et apaiser»**

*(P.3)*

**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire,  
sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Ministère de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Pêche



## AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don du Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) pour l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), en vue de mettre en place le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), d'une durée de six (6) ans.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a confié au Cabinet K'EDGE Consult SARL, Cabinet de Recrutement International, la mission d'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (PD-PAC).

Cette Unité de Coordination du Projet (UCP) sera composée de la manière suivante:

- Un Coordonnateur (H/F);
- Un Responsable Administratif et Financier (H/F);
- Un Responsable Planification et Suivi Évaluation (H/F);
- Un Spécialiste en Passation de Marchés (H/F);
- Deux Comptables (H/F);
- Un Spécialiste Pêche Continentale (H/F);
- Un Spécialiste Aquaculture (H/F);
- Un Animateur Rural (H/F).

1. Composition du Dossier et délais de transmission

Le dossier de candidature des postulants doit contenir les pièces suivantes:

- Lettre de motivation précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule;
- Curriculum vitae indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, les coordonnées précises (email et téléphone avec indicatif pays), et détaillant l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées;
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil;
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant de la nationalité congolaise.

Les candidatures doivent être impérativement transmises en deux versions, au plus tard le 10 juillet 2016 comme suit:

- En version papier: adressée ou déposée à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult SARL, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2ème étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 et
- En version électronique: exclusivement au format Word, PDF ou JPEG et adressés à

l'adresse e-mail du Cabinet K'EDGE Consult SARL: kedgeconsult@gmail.com.

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations (posséder une adresse électronique à jour).

Les termes de références complets de chaque poste, dont les avis spécifiques sont publiés dans les journaux, dans les sites web d'emploi, affichés à l'ONEMO et au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), peuvent être retirés à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2ème étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel: 00 242 05 660 98 07 ou obtenus sur demande par mail à: kedgeconsult@gmail.com

Aucun renseignement ne pourra être donné par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la réception et le traitement des dossiers de candidature, qui sont entièrement sous traités au Cabinet K'EDGE Consult SARL.

*Fait à Brazzaville, le 23 juin 2016*

Le Président du Comité de Gestion  
du Don FIDA,  
Directeur des Études et de la Planification  
du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage  
et de la Pêche

**Pierre MPANDOU**

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire

Avenue Charles de Gaulle, premier étage immeuble ex air Afrique  
face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire  
République du Congo.

### SOCIETE MGI INTERNATIONAL

SOCIETE A RESPONSABILITEE LIMITEE UNIPERSONNELLE  
AU CAPITAL DE F. CFA 1.000.000

SIEGE SOCIAL : 27 Rue Amilcar CABRAL, Zone Côte Mondaine,  
B.P: 2722

Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM: 13 B 958

### TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE ET NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 19 Février 2016, enregistré au domaine de timbre, le 19 Février 2016, sous le folio 024/4 N°136, déposé au greffe du tribunal sous le dépôt N°16 DA 451, les associés de la société MGI INTERNATIONAL ont décidé de mettre à jour leur statuts en changeant la forme juridique de la société par l'entrée d'un nouvel associé et nommant un nouveau gérant, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, selon les caractéristiques suivantes:

Dénomination: MGI INTERNATIONAL

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Capital: Un million (1.000.000) de

francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA de valeur nominale.

Siège social: Zone industrielle, 27 Avenue Amilcar Cabral, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet: prestation de services; recherche, exploitation, transformation et commercialisation des produits miniers, du gaz et des hydrocarbures; fourniture des équipements pétroliers, gaziers et miniers; négociation et assistance en logistique ou expertise dans le domaine des mines, gaz et hydrocarbures; transit des mines solide et liquide; import-export.

Gérance: La société est gérée et administrée par Monsieur NGOMA BIKOUNGOU Léon.

*Pour insertion.*

**Maître G. Christian  
YABBAT-LIBENGUE**



#### Mission

Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

#### Méthode

Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

#### Motivation

L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

### AVIS DE RECRUTEMENT

HOPE Congo S.A., filiale de HOPE international, est un établissement de microfinance de deuxième catégorie. Nous recherchons deux postes stratégiques pour l'avancement de notre institution et l'accomplissement de notre mission.

#### DIRECTEUR DES OPERATIONS

Le Directeur des Opérations est responsable de toutes les activités des agences et du management des clients. Il est responsable de la gestion du Département des Opérations afin de garantir que les systèmes et les contrôles appropriés sont en place pour surveiller et rendre compte à la fois de la performance du portefeuille de prêts, des épargnes et soutenir la réalisation de la mission de HOPE Congo.

#### COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

- L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo.
- Avoir un minimum de 5-10 ans d'expérience dans la microfinance, le secteur bancaire ou des services financiers dans les pays en développement.
- Avoir une Maîtrise en finance, banque, comptabilité, économie, ou autre diplôme équivalent.
- Démontrer le désir d'aider les gens qui ont été anéantis par la guerre, la pauvreté, ou d'autres circonstances à retrouver l'espoir, la dignité et la possibilité de se prendre en charge avec leurs familles.
- Des bonnes compétences professionnelles en anglais et en français sont requises.
- Avoir une bonne expérience dans les logiciels bancaires est fortement recommandée;

#### DIRECTEUR DE L'INTEGRATION SPIRITUELLE

Le Directeur de l'Intégration Spirituelle a la responsabilité de s'assurer que l'organisation reste fidèle à sa mission d'annoncer et de vivre l'Évangile dans les communautés défavorisées du Congo. Il est responsable d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives qui favorisent la formation spirituelle du personnel, de partager et de nourrir l'évangile de Jésus-Christ avec nos clients, et de développer et d'accroître les partenariats avec les églises locales.

#### COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

- L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo.
- Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle, idéalement dans le secteur des services financiers, la formation, l'éducation des adultes, ou leadership spirituel.
- Avoir une Licence en Théologie, Finance, Banque, Économie, Marketing, ou autre diplôme équivalent;
- Avoir un caractère chrétien exemplaire, une capacité à développer des relations avec le personnel et une volonté d'écouter et d'apprendre;
- Avoir une bonne compréhension et le respect de la diversité, des doctrines et des traditions des églises et organisations chrétiennes du pays;
- Des bonnes compétences professionnelles en anglais, français, et en langues nationales sont requises.

#### POUR POSTULER

**DOSSIER À FOURNIR:** Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

**LIEU DE DÉPÔT DES CANDIDATURES:** Adressez vos candidatures à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Moungali III- Brazzaville.

E-mail : info@hope.cg Téléphone : +242 222 81 52 36/ 05 376 21 56

**DATE LIMITE:** Le 15 juillet 2016 à 12H00

Nonciature apostolique au Congo

# Le nouveau nonce, Mgr Francisco Escalante Molina, a pris ses fonctions à Brazzaville

Nommé nonce apostolique au Congo, par le Pape François, depuis le 19 mars 2016, en la solennité de Saint Joseph, époux de la vierge Marie, Mgr Francisco Escalante Molina, de nationalité vénézuélienne, est arrivé à Brazzaville, lundi 27 juin 2016 et a été reçu à l'aéroport international Maya-Maya, par une délégation de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), composée de NN.SS. Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la C.e.c, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Bienvenu Manamika Bafouakouhaou, évêque de Dolisie, et de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c. Il a donné une réception à la Nonciature, mercredi 29 juin, comme pour marquer la prise de ses fonctions. Il succède à Mgr Jan Romeo Pawlowski.



Le nonce (à dr.) avec les membres du gouvernement et les évêques du Congo.

Il était 17h10, heure de Brazzaville, lorsque l'avion à bord duquel se trouvait le nouveau nonce apostolique au Congo a atterri à l'aéroport international Maya Maya, à Brazzaville. Aussitôt après les formalités administratives et diplomatiques, diligentées par Mme Liliane Dengué, chargée du protocole à la C.e.c, Mgr Francisco Escalante Molina, accompagné de Mgr Dennis Kuruppassery, chargé d'affaires par intérim à la nonciature apostolique du Gabon, a été reçu par les évêques, dans la salle V.i.p de l'aéroport international.



Le nonce avec les membres de la Conférence épiscopale du Congo

La toute première réception officielle que le nouveau nonce apostolique a offerte à Brazzaville, en la solennité des apôtres Saints Pierre et Paul, dite la fête du Pape, a revêtu un symbole fort, qui traduit les bonnes relations qui existent, actuellement, entre la République du Congo et le Saint-Siège et dont l'artisan, côté congolais, n'est autre que le chef de l'Etat, lui-même, le président Denis Sassou-Nguesso. En effet, une forte délégation gouvernementale y était présente, conduite par le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou,

et composée des ministres Léon-Juste Ibombo, Rosalie Matondo, Arlette Soudan-Nouault et Inès Bertille Nefer Ingnani. La délégation des évêques du Congo était conduite par le vice-président de la C.e.c, Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, et, à l'exception de deux (Daniel Mizonzo, de Nkayi, et Jean Gardin, d'Impfondo), tous les évêques étaient là, dont l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou. Mgr Molina a remercié ses convives, prononcé des mots aimables à l'égard

de son prédécesseur que les Congolais ont aimé, a-t-il dit, en substance, et il a promis travaillé pour le Congo, avec tout le monde.

**Qui est Mgr Francisco Escalante Molina?**  
Né le 29 janvier 1965, à La Grita, au Venezuela, Francisco Escalante Molina reçoit l'ordination presbytérale, le 26 août 1989. Il est docteur en droit canonique et a été au service diplomatique du Saint-Siège, depuis 1998, exerçant ainsi, successivement, ses fonctions

auprès des représentations pontificales en République du Soudan, au Ghana, à Malte, au Nicaragua, au Japon et en Slovénie. Avant d'être nommé nonce apostolique au Congo, il a été conseiller de première classe auprès de la représentation pontificale, en République de Slovénie. Après sa nomination comme nonce au Congo, il a été ordonné évêque, le dimanche 29 mai 2016, au Venezuela, dans son diocèse d'origine, des mains de l'évêque du lieu. Ce diplomate du Vatican parle espagnol, anglais, français et italien.

«Le Pape François a voulu enrichir l'Eglise congolaise par un nouveau nonce apostolique, pour le service du peuple de Dieu qui est au Congo. Ces dispositions du Souverain pontife manifestent, une fois de plus, la sollicitude pastorale et l'attention paternelle du Saint-Père à l'égard de la communauté catholique et du peuple congolais tout entier», écrivait la Nonciature apostolique, à Brazzaville, dans la lettre annonçant la nomination de Mgr Molina, en mars dernier.

Gislain Wilfrid BOUMBA  
Et Pascal BIOZI-KIMINO

## Lutte contre la piraterie maritime

# L'Union africaine tiendra un sommet sur la question, à Lomé

La piraterie maritime est un fléau qui entrave gravement les échanges commerciaux avec le continent africain. Pour faire face à cette grave menace, les chefs d'Etat et de gouvernement des 54 pays de l'Union africaine vont se réunir en sommet, le 15 octobre 2016, à Lomé, capitale du Togo, pour définir une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime en Afrique et promouvoir l'économie maritime. Les pays du golfe de Guinée, sont ceux-là qui ont le plus besoin de renforcer leurs capacités de lutte contre la piraterie maritime, étant entendu que cette zone est beaucoup affectée par ce phénomène de piraterie maritime.

La conférence des chefs d'Etat africains à Lomé (Togo) entend faire de l'espace maritime, le levier principal du développement économique et social de l'Afrique. Elle sera l'occasion de sceller une nouvelle approche de la lutte contre la piraterie maritime et un nouveau départ pour le continent, dans sa quête d'une solution durable contre les terroristes et autres pirates qui

éclament ses côtes. La situation telle qu'elle se présente appelle de la part des décideurs africains, des réponses propres et soutenues. Bref, il faut une union sacrée pour circonscrire la menace. Le développement du continent africain se joue à travers cet important sommet. Le Togo jouit d'une position stratégique dans le golfe de Guinée et ambitionne de devenir le carrefour

commercial et de services de l'Afrique de l'Ouest, pense le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbe. Mais cette ambition est contrariée par les problèmes de sécurité le long des côtes. Le continent africain compte 38 pays qui ont des ouvertures sur la mer. Malheureusement, le golfe de Guinée enregistre en moyenne une attaque de pirates par semaine. Face à cette situation, la communauté internationale se mobilise. A l'exemple du gouvernement de la République Populaire de Chine. Lors d'un débat au conseil de sécurité des Nations unies, au mois d'avril dernier, l'ambassadeur de Chine auprès des Nations unies, Liu Jieyi, avait appelé la communauté internationale à aider les pays du golfe de Guinée à renforcer leurs capacités de lutte contre la piraterie maritime. «Le golfe de Guinée

a été victime de fréquents incidents de piraterie et de vols à main armée en mer ces dernières années», avait-il déclaré, selon une dépêche de l'agence Xinhua. Le diplomate chinois estime que les liens entre la piraterie, les groupes terroristes, les groupes armés et les réseaux criminels font peser de graves menaces sur la sécurité de navigation ainsi que sur la paix et la sécurité dans la région. «Nous appelons la communauté internationale à constater les défis auxquels sont confrontés les pays de la région qui luttent contre la piraterie, tels que le manque de fonds, d'infrastructures et d'équipements», a indiqué le diplomate chinois qui a demandé une aide internationale pour améliorer le renforcement

(Suite en page 7)

## Editorial

# «Il faut toujours veiller à rassembler, respecter et apaiser»

L'envol de la nouvelle République est menacé par les extrémismes de tous bords, parmi les protagonistes de la scène politique congolaise. Lorsqu'il marqua sa compréhension dans l'évolution de la situation congolaise, le 21 octobre 2015, le président français, François Hollande, avait conseillé qu'«il faut toujours veiller à rassembler, respecter et apaiser». A l'époque, Brazzaville considérait l'Elysée comme opposé au changement de Constitution au Congo. Par ses propos, au détour d'une interview, François Hollande apporta de l'eau au moulin de ceux qui souhaitaient l'évolution des institutions congolaises. Mais, une fois le but atteint, son sage conseil semble avoir été jeté aux oubliettes. Pour beaucoup de Congolais, la nouvelle République devient, de plus en plus, synonyme de peur, d'angoisse ou, simplement, d'incertitude, comme jamais ils ne l'ont vécu sous les septennats de «La nouvelle espérance» et du «Chemin d'avenir».

A l'époque, de mémoire de journaliste, je peux me souvenir que le courant favorable au dialogue l'emporta nettement sur ceux qui tenaient à la machine de répression. Un retour en arrière nous permet de voir que ce n'est pas la condamnation à mort par contumace de Bernard Kolélas, en 2000, qui apporta l'apaisement au Congo. Mais, bien le dialogue qui permit le retour, en grand nombre, des acteurs exilés et leur participation à la vie démocratique, chacun suivant sa sensibilité. Certains, comme Bernard Kolélas, optèrent pour la majorité, d'autres s'étaient placés à l'opposition, chacun jouant son rôle, autant que faire se peut, pour le bien de la démocratie congolaise, sur fond du débat toujours passionné et interminable, concernant l'organisation des élections. Seuls, les quelques exilés restés à l'extérieur du pays continuaient à entretenir un discours radical et donc infructueux, même pour leur propre action politique. C'est le dialogue qui a permis d'enregistrer les progrès que nous avons connus, pour avoir une ère de paix dans notre pays, depuis 2003, année de signature des derniers accords de paix, connus sous le nom d'engagements croisés. Avons-nous la mémoire courte pour oublier cela?

Appelée à «rassembler, respecter et apaiser», pour affermir l'unité nationale dans la paix, assoier la démocratie sur de bonnes bases et poursuivre le développement du pays, en posant les grands jalons que constituent les infrastructures de base, la nouvelle République semble, plutôt, avoir pris le virage du tout répressif, pour assoier son autorité, avec des conséquences psychologiques désastreuses, qui ne sont pas sans affecter la vie économique nationale. Et comme si cela ne suffisait pas, des voix se font entendre que, parce qu'on en a tant de fois tenu et tant de fois qu'il a été boycotté par une grande frange de l'opposition, le dialogue ne sert plus à rien, aujourd'hui. Faut-il croire que la politique des institutions actuelles se résume à cette option?

Heureusement que dans ce climat déprimant, se distinguent encore des acteurs qui ne se lassent pas de montrer la voie de la sagesse. «Mon gouvernement s'emploiera à préserver la paix comme condition essentielle du vivre-ensemble citoyen. Le dialogue est une nécessité et une exigence dans notre société, car il permet de réduire les frontières de l'incompréhension. Le dialogue avec tous, pour l'intérêt général, est une nécessité vitale et indispensable pour la cohésion nationale, aussi bien pour ceux qui résident au Congo que ceux de la diaspora», nous consolait le premier ministre Clément Mouamba, le 3 juin dernier, lors de la présentation de son programme d'action à l'assemblée nationale. A ce propos, il faut relever, au passage, qu'il est l'un des rares acteurs politiques à tendre la perche à la diaspora, qui est le milieu où bouillonne une grande contestation contre les institutions de la nouvelle République.

Mais, pour l'instant, le premier ministre devrait se rendre à l'évidence que son gouvernement fait, plutôt, du tout répressif. La violence appelant la violence, le pays enregistre des actes qui ruinent son image. L'attaque, bien sûr condamnable, de notre ambassade à Paris témoigne de la dégradation fort inquiétante du climat politique de ce côté-là. Lors de la célébration de la journée de la concorde et de la réconciliation nationales, le 11 juin dernier, à Madingou, on a aussi entendu des propos réconfortants, à propos du dialogue. «Le dialogue, le mbongui, pour les uns, et le kandza, pour les autres, est,

(Suite en page 6)

Mairie de Ouenzé (Brazzaville)

# Airtel, en partenariat avec l'UNESCO, inaugure l'espace communautaire multimédia pour les jeunes

Airtel Congo a inauguré ce jeudi 23 juin 2016, l'espace communautaire multimédia pour les jeunes, située dans l'enceinte de la mairie de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Fruit du partenariat public-privé entre la société de téléphonie mobile Airtel et l'Unesco, cet espace multimédia est dédié aux jeunes de cet arrondissement. Son inauguration s'est déroulée, en présence de Juste-Léon Ibombo, ministre des postes et des télécommunications, de Destinée Ermela Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, d'Ana Elisa de Santa Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, de Gérard Lokossou, directeur général d'Airtel Congo, de Marcel Ganongo, administrateur-maire de Ouenzé ainsi que de quelques administrateurs-maires des autres arrondissements de Brazzaville.



Vue de l'espace communautaire multimédia pour les jeunes.

Dans son mot de bienvenue, l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Ganongo, a remercié la société de téléphonie mobile Airtel Congo, pour l'implantation d'un espace multimédia dans son arrondissement, tout en espérant que cette action d'intérêt général ne soit pas la dernière, mais plutôt le premier maillon d'une longue chaîne à travers toute la commune de Brazzaville et pourquoi pas tout le pays. Il a de même souligné que le lancement des espaces communautaires multimédias accompagnera les jeunes dans l'alphabétisation numérique et contribuera au renforcement de leur capacité dans le domaine des nouveaux médias.

Le Directeur général d'Airtel Congo, Gérard Lokossou, a indiqué que le développement des T.i.c représente, aujourd'hui, de nouvelles opportunités en termes d'éducation, de formation, d'information et de production qui pourra être exploité pour renforcer les compétences des jeunes: «Par sa mission de connecter le Congo au monde et dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale d'entreprises, Airtel Congo entend contribuer au renforcement des capacités des jeunes, en mettant en place des espaces communautaires multimédias, en partenariat avec l'Unesco, dans

les mairies d'arrondissement du Congo, avec une connexion 3,7G en wifi gratuite».

Pour sa part, la représentante de l'Unesco, Ana Elisa, le lancement du projet de mise en place d'un télé-centre communautaire au service de l'entreprenariat des jeunes et des femmes, par le biais de la formation aux T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) est le fruit d'un partenariat débuté en 2014 entre Airtel et l'Unesco. Cette coopération, a-t-elle affirmé, prétend ainsi être une réponse aux demandes multiples formulées par le Ministère de la jeunesse et les différentes O.n.gs de jeunes. Elle correspond aux attentes du Ministère de l'enseignement technique, de la formation qualifiante et de l'emploi qui envisage de mettre à la disposition du public jeune, des ressources éducatives libres offrant aux acteurs de l'éducation formelle et non formelle, de nouvelles possibilités d'apprendre et d'élargir aux apprenants l'accès à ces matériaux de télécommunications de l'ère moderne.

Enfin, le ministre Léon-Juste Ibombo a relevé que la formation et l'appropriation des T.i.c sont deux priorités consignées au travers des axes 4 et 5 de «La marche vers le développement», le projet de société du chef de l'Etat. «Il nous revient ainsi à tous, d'accorder une place conséquente à la formation de la jeunesse



Les officiels posant devant l'espace communautaire multimédia pour les jeunes.



Une vue des cadres et agents de la mairie.

aux T.i.c et nous comptons sur cet engagement de tous, notamment à travers des initiatives comme celles-ci, pour relever ce défi majeur du 21ème siècle des pays en voie de développement», a-t-il déclaré. Cependant, il demandé à la jeunesse de faire preuve de volonté, de discipline et de

sérieux, afin de bien saisir toutes ces opportunités de formation et d'appropriation des T.i.c. Notons que, par la création des espaces communautaires multimédias, la société Airtel Congo et l'Unesco cherchent à atteindre des résultats suivants: renforcer l'autonomie des jeunes

grâce à un usage innovant des T.i.c; mettre à la disposition des jeunes un moyen d'expression et d'engagement leur permettant de profiter des nouvelles opportunités d'activités que leur offrent les T.i.c. Après avoir inauguré l'espace communautaire multimédia, le ministre Léon-Juste

Ibombo, accompagné de sa collègue, Destinée Ermela Doukaga, et des invités, ont eu droit à une visite guidée de l'espace multimédia de la mairie de Ouenzé, où les jeunes pourront, dorénavant, s'occuper utilement, en accédant à la connexion Internet sans fil.

Ministère de l'économie forestière

Rosalie Matondo préoccupée par la contribution du secteur bois au P.i.b

A l'issue d'une visite effectuée le vendredi 24 juin dernier, au site de la société Taman industries, au village Nkougou, dans le district de Hinda (département du Kouilou), à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Pointe-Noire, la ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo, a émis le vœu que le secteur bois apporte dorénavant une importante contribution au P.i.b (Produit intérieur brut) du pays, en raison d'un contexte pétrolier peu reluisant. La ministre Matondo a visité aussi les locaux du S.c.p.f.e (Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation), à Pointe-Noire, à son retour du village Nkougou.



Rosalie Matondo à la société Taman.

La société Taman industries a deux unités (une scierie et une usine de fabrication de contreplaqués), au village Nkougou, pour transformer le bois qu'elle exploite dans les différentes forêts congolaises. Depuis l'implantation de cette société au Congo, au début des années 2000, les quelque 1500 agents sous l'impulsion de leur directeur général, Kong Ing Tee, font tourner à plein régime les machines sans déroger aux desideratas du gouvernement congolais en matière d'exploitation forestière. «Je tenais à visiter Taman industries Ltd et sa chaîne de production qui reflète ce que nous voulons faire dans le secteur bois, étant donné que le programme de société du président de la République est axé sur l'économie et le social. Taman industries, avec cette chaîne de production qui

va de l'exploitation forestière donc la bille jusqu'à la transformation, engendre de nombreux emplois», a expliqué Rosalie Matondo. Selon elle, le bois devrait jouer un rôle prépondérant dans l'économie nationale. Comme au début des indépendances quand le budget national annuel était constitué à près de 80% de l'exploitation du bois. «Il y a quelques années, le secteur bois a été le premier secteur de notre économie qui apportait beaucoup en terme de P.i.b. Il a été supplanté depuis par le pétrole. Aujourd'hui, nous voulons que ce secteur reprenne ses lettres de noblesse. Qu'on sache quel est l'apport de ce secteur dans l'économie nationale, notamment dans le Produit intérieur brut (P.i.b)», a-t-elle encore indiqué.

La société Taman est bien en plein dans cette dynamique. «Taman est un exemple, puisqu'il respecte la réglementation en vigueur, au Congo, dans le secteur bois. Dans le cadre de l'aménagement forestier, nos directions départementales veillent au respect de la réglementation, dans les concessions forestières. Nous veillons aussi au reboisement des sites exploités, pour répondre aux objectifs du développement durables qui voudraient qu'aujourd'hui, nous exploitons et nous devons aussi laisser la ressource pour les générations futures», a constaté Rosalie Matondo. Si Taman respecte la réglementation, c'est beaucoup plus parce qu'il travaille, comme d'autres entreprises forestières, sous l'œil vigilant du

S.c.p.f.e (Service de contrôle des produits forestiers à l'exportation). Créée en 2000 par la loi n°16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier en République du Congo, cette institution, sous tutelle de l'Etat dirigée par Kanté Mamadou, directeur-chef de service, a pour mission principale de vérifier la qualité et la quantité du bois exporté, afin qu'il soit conforme aux normes internationales comme l'A.p.v-Flegt (Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, gouvernance et les échanges commerciaux) conclu avec l'Union européenne.

John NDINGA-NGOMA

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Pasteur Nganga et Jean Mangyli investis dans leurs fonctions de haut-conseillers

Les deux nouveaux membres du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), élus par les professionnels de l'information et de la communication, à la suite d'un vote organisé par le Ministère de la communication, le 27 février 2016, ont été investis dans leurs nouvelles fonctions de hauts conseillers, au cours d'une audience solennelle de la Cour suprême, le vendredi 24 juin 2016, au Palais de justice de Brazzaville, présidée par Placide Lengua, le premier président de cette institution. Dans l'assistance, on notait la présence des membres du C.s.l.c, dont le président, Philippe Mvouo, et d'un grand nombre de journalistes.



Pendant la prestation de serment.

En prêtant serment, devant la haute juridiction nationale, Pasteur Nganga, journaliste et précédemment directeur de l'information à l'A.c.i (Agence congolaise d'information), et Jean Mangyli, ingénieur hors-classe des télécommunications, qui a évolué à la commission d'attribution des fréquences du C.s.l.c, ont pris l'engagement de servir, loyalement, leur institution. C'est par décret n°2016-63 du président de la République, rendu public le 29 février 2016, que tous

les membres du C.s.l.c ont été confirmés dans leurs fonctions. Dans un long réquisitoire, le ministère public a rappelé les normes et fait l'éloge de la presse, en s'adressant aux professionnels du micro et de la plume qui doivent informer le public, de manière objective et dans la responsabilité. Pour exercer les métiers de l'information et de la communication, il faut observer les textes juridiques qui régissent la presse. La liberté ne signifie pas libérisme. La démocratie a bien



Pasteur Nganga (à g.) et Jean Mangyli.

besoin de la presse. Pendant l'audience, malheureusement, une fausse note a été enregistrée, à cause de la mauvaise sonorisation

ne permettant pas à l'assistance de pouvoir bien suivre les débats.

Philippe BANZ

Chambre nationale des notaires du Congo

Réélue, Me Esther Nanette Note entend faire rayonner le notariat national

Me Esther Nanette Note a été réélue, à l'unanimité, pour un nouveau mandat de trois ans, comme présidente de la Chambre nationale des notaires du Congo, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire élective, tenue du 24 au 25 juin 2016, dans la salle des conférences du Ministère de la justice, des droits humains et des peuples autochtones, à Brazzaville. Au cours de cette assemblée, Les notaires ont procédé, également, à l'élection des autres membres du bureau et des présidents des Chambres départementales des notaires de Brazzaville et de Pointe-Noire, que sont, respectivement, Maîtres Bertrand Eric Fédhéré Pandi et Maurice Masselot.



Les membres du bureau de la chambre nationale des notaires avec les présidents des chambres de Brazzaville et de Pointe-Noire.

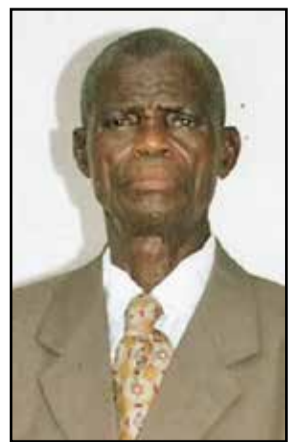
Après sa réélection, Me Esther Nanette Note a exprimé ses remerciements les plus chaleureux à ses consœurs et confrères, pour la confiance renouvelée à son endroit. Elle a remercié aussi les membres du bureau sortant, pour leur franche collaboration, tout au long du mandat écoulé et félicité ceux qui ont été élus. «Je compte sur votre adhésion et sur l'esprit de solidarité qui devrait tous nous caractériser. Beaucoup reste à faire encore. Sans vous, le notariat ira à la dérive. A vous, membres du nouveau bureau, je compte sur vous, également, et je suis convaincu de ce que l'image du notariat congolais sera redorée, on n'ira vers des choses nouvelles. L'heure n'est pas à la parlotte, mais plutôt, au travail, afin de relever le défi», a-t-elle déclaré.

Sur les raisons qui ont, entre autres, poussé les notaires à renouveler leur confiance à Me Esther Nanette Note, le président de la Chambre départementale de Pointe-Noire, Me Maurice Masselot, a expliqué: «Le notariat congolais, ce sont des chambres, et donc, la Chambre nationale du Congo a adhéré à l'Union internationale du notariat. Me Note a montré sa disponibilité, elle a représenté le pays, avec beaucoup d'efficacité, à toutes les réunions tenues en Europe, y compris en Amérique du Sud. D'ailleurs, elle nous a raconté, tout à l'heure, pour la petite anecdote, qu'il y a des déplacements qu'il faut faire pour 12 à 13 heures de vol. Il faut le faire. Elle a montré sa disponibilité à l'international; au niveau national, aussi, elle a posé les bases. Nous espérons qu'elle peut poursuivre dans cet élan, les bases d'une bonne collaboration entre le notariat et les institutions de la République».

Alain-Patrick MASSAMBA

NÉCROLOGIE

L'abbé Joseph Boudzoumou, les enfants et la famille Boudzoumou, informent les parents, amis et toutes les connaissances, du décès de leur père, oncle, grand-père, survenu le lundi 20 juin 2016, à 14h 20 mn, au Centre hospitalier de Makélékélé. La veillée mortuaire se tient au n°24 bis, rue Voula, quartier Météo (entre l'avenue de Tenrikyo et l'avenue qui conduit au temple évangélique de Moudimba).



Programme des obsèques de Papa Joseph Boudzoumou:

9h 00: levée du corps à la morgue de Makélékélé; 10h 00: recueillement à domicile; 11h 00: messe en l'église Saint Kisito de Makélékélé; 14h 00: départ pour le cimetière de Wayako; 16h 00: fin de la cérémonie.

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

**Macabre découverte dans un incendie à Ewo: trois corps d'enfants calcinés!**

La nuit du jeudi 24 juin 2016, vers 22h, à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, trois enfants ont été tués dans un incendie ayant ravagé des bâtiments de l'auberge qui jouxte l'hôtel de la sous-préfecture. L'auberge en question est la propriété de leur grand-mère. Ils étaient dans un sommeil profond quand le feu a embrasé la pièce qui leur sert de résidence avec leur mère. Cette dernière se trouvait quelque part dans la ville. En quittant sa progéniture, elle avait allumé une bougie, d'où serait parti, malheureusement, l'incendie, selon des témoignages. Les corps des trois enfants ont été découverts calcinés, quand le feu a diminué d'intensité, après avoir tout consumé. Ce drame pose le problème de l'usage des bougies pour éclairer les maisons et celui de la responsabilité des jeunes filles mères. L'infortunée serait âgée de 30 ans, ses enfants, respectivement, de 7, 5 et 2 ans.

**Pétrole: Total se retire du bloc Pointe-Noire Grands Fonds**

Selon les informations de «Jeune Afrique», le géant français des hydrocarbures a décidé de se retirer de ce champ situé au large des côtes du Congo-Brazzaville. Alors qu'il avait signé mi-2015 le renouvellement pour vingt ans de sa concession d'exploitation du champ offshore Pointe-Noire Grands Fonds (PNGF), Total, dont les activités d'exploration et de production sont pilotées en Afrique par Guy Maurice, est finalement revenu sur sa décision début juin 2016, a appris Jeune Afrique. La baisse du cours du baril (autour de 50 dollars), serait à l'origine de ce renoncement. Et les autorités congolaises se sont montrées compréhensives et ont accepté de reprendre le permis.

**Sécurité: le Congo dans la peur?**

La réapparition des contrôles et de la fouille des véhicules sur les routes nationales a recréé un sentiment de peur chez certains Congolais. Au pont du Djoué, au Sud de Brazzaville, à une heure avancée de la nuit, les passagers doivent descendre des bus ou autres véhicules pour subir un contrôle d'identité. C'est aussi le cas sur la route nationale n°2, mais de jour comme de nuit, à partir de Kintélé. Sur cette route, on peut compter plus de six barrages tenus par des militaires et des gendarmes, entre Kintélé et Makoua, en dehors des postes de police officiellement établis. Simples dispositions de sécurité ou redoute-t-on le pire? En tout cas, chacun y va de son commentaire sur cette espèce de peur et, parfois, d'agacement qui semble gagner les usagers des routes nationales.

**Un serpent se met en vedette dans le district de Tchikapika**

Beaucoup de gens allés grossir les rangs de la population d'une localité du district de Tchikapika, où ils font la fête. Un gros serpent, spontanément sorti de son refuge, a tenté, lui aussi, d'y participer. Il a réussi à mordre un homme ayant tenté d'occuper son terrain favori en le transformant en «maison de ...passe». Le couple aurait détalé sans oser demander secours pour qu'on donne la chasse au serpent venimeux. Une façon de masquer sa mésaventure? D'aucuns l'ont affirmé. Mais, l'entourage a, malgré tout, découvert le pot aux roses. Et la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. Cela s'est passé la nuit du samedi 25 à dimanche 26 juin 2016.

**Un camion semi-remorque se renverse sur l'avenue de La Base**

Samedi 26 juin 2016, vers 14h, un camion semi-remorque transportant des conteneurs s'est retrouvé, brusquement, les roues en l'air. C'était au niveau de l'arrêt Palmiers, sur l'avenue de La Base qui longe le mur de l'aéroport international Maya-Maya. Cet accident s'est produit alors que le chauffeur tentait d'effectuer une manœuvre. Les conteneurs ont été éjectés du châssis, mais on n'a pas déploré de victimes.

**Université Marien Nguabi: le Collège intersyndical décide du maintien de la grève**

Composé du Synalu (Syndicat national de l'Université Marien Nguabi), du Sypenes (Syndicat du personnel non enseignant) et du Synesup (Syndicat des enseignants du supérieur), le Collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi a déclenché une grève, depuis le 20 juin 2016. Réuni le 27 juin dernier, au Complexe universitaire de Bayardelle, ce collège a décidé du maintien de cette grève. «Le Collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi s'est réuni, le 27 juin 2016, au complexe universitaire de Bayardelle, pour faire le point sur les négociations relatives à la grève déclenchée le 20 juin 2016.

Le Collège intersyndical souligne que les problèmes posés dans le cahier des charges datent de décembre 2015. A titre de rappel, l'article 1er du décret n°2013-395 du 29 juillet 2013 portant réorganisation de l'Université Marien Nguabi stipule: «L'Université Marien Nguabi est un établissement public à caractère culturel, scientifique, technique et professionnel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie scientifique, pédagogique, administrative et financière. Par ailleurs, le Collège, qui reste disposé au dialogue, a tenté, sans succès, de rencontrer Monsieur le Ministre. Ce refus du dialogue inter-partenaire est un manque de considération. En conséquence, à la majorité écrasante de 26 voix contre 2 des 28 membres présents à la réunion, le Collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi, composé de 35 membres, décide du maintien de la grève, jusqu'à satisfaction totale des revendications», souligne le communiqué de presse parvenu à notre rédaction et signé par Jacques Moussiessie, pour le Synalu, Philippe Kalla Matongo, pour le Synepes, et Fidèle Moukamba, pour le Synesup. Aux dernières nouvelles, le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a eu une réunion de travail, le mercredi 28 juin dernier, à la Tour Nabemba, à Brazzaville, avec le Collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi. Cela va dans le sens de lever la grève, si le ministre obtient le décaissement de la dernière subvention, dans les 15 jours.

**Médias**

**D.r.t.v International est passée à la diffusion en haute définition**

La chaîne de télévision privée, D.r.t.v (Digital radio television), a inauguré, vendredi 24 juin 2015, sa plateforme de système haute définition (H.d), permettant une meilleure résolution des images diffusées. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence des ministres Thierry Lézin Mougalla, Carel Léonidas Mottom Manoni, Léon Juste Ibombo, du président C.s.l.c, Philippe Mvouo; du conseiller spécial du chef de l'Etat, Jean-Dominique Okemba; du directeur général de la police, Jean-François Ndengué; des ambassadrices du Tchad et de la Centrafrique, etc.



Les officiels présents à la cérémonie.

Lors de sa création, en 2002, D.r.t.v diffusait en analogique. Les images d'une résolution de 720x576 pixels en 4/3 (quatre-tiers) comme format appelé D.v (Digital vidéo). Grâce à la plateforme du système de haute définition, elle passe du format 1080x720 pixels où elle était ces dernières années, au format 1920x1080 pixels «en full haute définition».

Pour le directeur général de D.r.t.v, Paul Soni Benga, ce virage a été rendu possible, grâce aux opportunités qu'offre D.r.t.v dans l'émission et la réception de son signal. «Notre émetteur offre ainsi l'avantage, parce qu'il est mixte, de basculer de l'analogie au numérique, grâce à un simple clic. Nous attendons le déclin des pouvoirs publics pour émettre en numérique», a-t-il précisé, tout en indiquant qu'en numérique, D.r.t.v offre, déjà, deux options à ses téléspectateurs qui peuvent

recevoir son signal soit par voie terrestre, à partir de la T.n.t (Télévision numérique terrestre), soit par voie satellitaire. Avec cette nouvelle résolution, les utilisateurs des téléphones smartphones vont recevoir des images de qualité.

Le directeur général de la D.r.t.v a saisi cette opportunité pour faire un plaidoyer pour que les pouvoirs publics portent un regard attentif sur les médias et leur financement. D'où son appel: «Si les médias ne sont pas subventionnés, parce que les modèles de financement ne sont plus adaptés, nous suggérons aux pouvoirs publics la convocation des états-général de la presse, pour se convenir, ensemble, des outils d'aide à la presse et aux médias, ainsi que les moyens de financement plus adaptés». Pour sa part, le ministre Thierry Lézin Mougalla a félicité la D.r.t.v, pour son esprit d'initiative et d'innovation. «Vous êtes un exemple de chaîne jeune pour les jeunes et

fabriquée par les jeunes», a-t-il dit, en promettant qu'à partir du premier trimestre de 2017, Brazzaville et Pointe-Noire pourront recevoir le signal numérique et de la télévision numérique terrestre. Concernant le financement des médias, il a laissé entendre que la principale des subventions attendues ou le principal levier économique d'un secteur où l'essentiel relève du privé, c'est la publicité. «L'Etat a le devoir d'assurer la mise en régie des ressources publicitaires, pour que l'ensemble des médias audiovisuels, comme presse écrite, puissent avoir accès à ces annonceurs à des tarifs concurrentiels et non discriminatoires, selon la nature du média ou la tête du promoteur», a-t-il dit.

Néanmoins, il a promis que l'Etat trouvera les moyens d'assurer ce financement pérenne et sain de la presse. Toutefois, le ministre de la communication et des médias pense qu'une presse indépendante des subventions de l'Etat sera tout, sauf une presse libre. «Nous sommes en train de préparer, au niveau du gouvernement, les textes d'application pour la mise en œuvre effective de la Constitution du 6 novembre 2015 dont la loi organique portant organisation et fonctionnement du C.s.l.c et la loi de 2001 sur la liberté de la presse», a-t-il fait remarquer.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**Hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire**

**Total E&P Congo a réhabilité le laboratoire d'analyses médicales**

Hier presque en désuétude, le laboratoire d'analyses médicales de l'Hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire est, désormais, rénové, grâce à la société d'exploitation pétrolière Total E&P Congo, dans le cadre de sa responsabilité sociétale. Le laboratoire rénové a été remis à la directrice générale de l'hôpital, Mme Sidonie Plaza, par Pierre Jessua, directeur général de Total E&P Congo, qui était accompagné de quelques collaborateurs, lors d'une cérémonie, samedi 25 juin 2016, en présence des autorités sanitaires locales, dont Jean-Pierre Michel Dzondault, directeur départemental de la santé à Pointe-Noire.



Photo de famille après la visite guidée du bâtiment.

L'Hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire a retrouvé son laboratoire d'analyses médicales. La réhabilitation de ce bâtiment, dont le coût est de 50 millions de francs Cfa (environ 77.924 euros), procède de ce que Total E&P Congo tient à accompagner le Congo dans l'amélioration de l'offre sanitaire. «La rénovation du laboratoire permettra de renforcer la capacité de l'Hôpital Adolphe Sicé à effectuer des examens d'hématologie, de biologie, de bactériologie et tant d'autres», a expliqué Pierre Jessua, dans son mot de circonstance.

Touchée par la pertinence du geste, la directrice générale de l'hôpital, Mme Sidonie Plaza, a exprimé, avec force et vigueur,

ses remerciements à la société Total E&P Congo. Et consciente qu'on ne donne pas une perle aux pourceaux, elle a juré par tous les saints en faire bon usage, pour qu'il ne connaisse plus le total délabrement quasiment rébarbatif qu'il affichait auparavant.

Mais, ce n'est pas le premier geste que Total E&P Congo fait en faveur de l'Hôpital Adolphe Sicé. Par le passé, la filiale pétrolière française a réhabilité le bloc d'accouchement et le circuit interne de distribution d'eau et de plomberie. Sans oublier la formation de treize médecins urgentistes, la protection électrique des services vitaux par l'installation des onduleurs, l'élaboration du schéma directeur de l'hôpital et bien d'autres actions, qui sont loin d'être les dernières, car elles s'inscrivent non seulement dans le cadre du contrat de mécénat entre Total E&P Congo et Adolphe

Sicé, mais aussi et surtout, de la responsabilité sociétale de cette société qui a déjà mené des actions similaires pour d'autres structures publiques, comme le soutien apporté, en

2015, aux centres de traitement ambulatoire de Brazzaville et de Pointe-Noire.

John NDINGA-NGOMA

(Suite de la page 3)

pour notre pays, comme un rituel de compromis, une des stratégies efficace pour l'édification de la paix», avait dit Michel Mboussi-Nguari. «Dans un pays post-conflit, comme le nôtre, les problèmes sont nombreux, les urgences aussi. Mais, la paix constitue une priorité parmi les urgences. Elle doit être recherchée durablement par le dialogue, quoi qu'il en coûte», avait renchéri son collègue, Aurélien Bongouandé. Mais, pour ne pas que ces bonnes intentions ne demeurent qu'au stade de l'incantation, il faut bien aller au concret de ce qui est souhaité, pour créer les conditions d'un dialogue fructueux, afin que le pays avance et ne soit pas là à entretenir un contexte conflictuel latent et inutile. «Il faut toujours veiller à rassembler, respecter et apaiser», nous avait, sagement, conseillé François Hollande.

Joachim MBANZA

Accord de partenariat volontaire entre le Congo et l'Union européenne

# Le Congo demeure fidèle à ses engagements de renforcer la gouvernance forestière

Le comité conjoint de mise en œuvre de l'A.p.v-Flegt (Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux) entre le Congo et l'Union européenne, a tenu sa quatrième session, du 22 au 23 juin 2016, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, sous la coprésidence de Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, et de Mme Saskia De Lang, ambassadeur chef de délégation de l'Union européenne au Congo. L'objectif de cette réunion était de faire l'évaluation de la mise en œuvre de l'A.p.v-Flegt sur les progrès réalisés depuis la précédente session tenue en novembre 2015 et d'orienter le travail pour les années 2016-2017.

La session du comité conjoint de mise en œuvre de l'A.p.v-Flegt a regroupé plus d'une cinquantaine de participants, venus de dix départements ministériels, de la représentation de l'Union européenne, de la société civile et du secteur privé. Elle s'est déroulée en deux phases: d'abord, une rencontre technique, et la session formelle à l'issue de laquelle des recommandations ont été formulées, discutées et adoptées. Ces recommandations définissent les grandes orientations à suivre, jusqu'à la prochaine session prévue du 16 au 17 novembre prochain.

Pour rappel, en signant l'accord commercial A.p.v-Flegt, le Congo s'est engagé à renforcer la gouvernance forestière, à travers un ensemble de réglementations de contrôles et d'audits. Cet accord vise à mettre en place un cadre juridique

pour vérifier et garantir la légalité des bois et des produits dérivés provenant du Congo. A terme, le but est de permettre aux autorités congolaises de délivrer les attestations Flegt pour le bois exporté vers l'Europe.

De manière générale, il s'agit de s'inscrire dans la dynamique d'un développement durable garantissant le respect de l'environnement et des droits humains. Le Congo compte 22,4 millions d'hectares de la forêt du bassin du Congo, le deuxième plus vaste poumon forestier tropical au monde. Maintenir cette position constitue une contribution importante à la réalisation des engagements de la Cop 21, pour limiter le réchauffement de la planète en dessous de 2 degrés Celsius, tout en permettant une exploitation économique du secteur. «L'enjeu de notre travail conjoint, c'est une exploitation forestière durable, dans



Mme Saskia De Lang et Mme Rosalie Matondo échangeant les parapheurs, après la signature de l'aide mémoire.



Photo de famille à la fin des travaux.

l'intérêt du pays, de ses habitants et de ceux qui travaillent dans le secteur forestier», a dit Mme De Lang, à l'ouverture de la session. L'Union

européenne veut être un consommateur raisonnable et responsable de bois et c'est pourquoi, à l'avenir, le marché européen ne sera ouvert qu'aux grumes tropicales provenant d'une exploitation responsable de la forêt.

Le gouvernement congolais partage cette préoccupation. «Si, aujourd'hui, quelques succès remarquables dans la gestion des forêts et son exploitation écologique sont enregistrés, il n'en demeure pas moins que le pays a encore de grands efforts à fournir, pour avancer vers le développement des industries et la transformation plus poussée des bois; c'est aussi l'un des défis majeurs que les pays du bassin du Congo, en général, doivent relever», a déclaré, pour sa part, la ministre Rosalie Matondo.

Philippe BANZ

(Suite de la page 3)

des capacités de la région. Il a également appelé à la mise en place d'un mécanisme régional à long terme de lutte contre la piraterie.

La Chine espère que le sommet sur la sécurité maritime et le développement en Afrique, prévu à Lomé, au Togo, en octobre prochain, «pourra donner des résultats positifs et promouvoir davantage les efforts régionaux et sous-régionaux dans la lutte contre la piraterie», a dit M. Liu. Signalons qu'on chiffre à 2500 milliards de dollars par an, le montant provenant des activités liées aux océans, les importations et exportations en Afrique sont faites à 90% par la mer.

Concerné au premier plan par la lutte contre la piraterie maritime, le Congo, notre pays, a accueilli le siège du Cresmac (Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale), à Pointe-Noire. Mais, cette structure attend d'être réellement opérationnelle.

Joël NSONI

Journée mondiale pour le soutien aux victimes de la torture

## La torture, une pratique honteuse et inhumaine à combattre, pour la dignité de l'homme

Pour éliminer, totalement, la pratique de la torture et assurer l'application de la convention du 10.12.1984, l'assemblée générale des Nations unies a proclamé le 26 juin comme «journée mondiale de soutien aux victimes de torture». Cette journée est révélatrice d'une prise de conscience généralisée que la torture, honteuse pratique couramment utilisée dans plus de 150 pays du monde, est bien une atteinte à un droit inaliénable de la personne humaine: la dignité. Au Congo, cette journée n'est pas observée du côté officiel. Cette année, l'Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral), que dirige Loamba Moké, a publié un communiqué de presse, le 26 juin dernier, dans lequel il parle des mauvaises conditions de détention dans les prisons congolaises. Voici l'intégralité de ce communiqué de presse.

L'Adhuc salue les efforts entrepris par la République du Congo, pour moderniser ses infrastructures pénitentiaires et judiciaires, et la ratification, en avril 2016, du protocole facultatif à la convention contre la torture (Opcat) et ainsi de la libération de 89 détenus à la Maison d'arrêt de Brazzaville.

Cependant, l'Adhuc reste très préoccupée par des rapports dénonçant la pratique persistante et fréquente de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants dans le pays, notamment dans les commissariats de police, de gendarmerie et les lieux de détention. Ces violations graves des droits de l'homme ne font pratiquement jamais l'objet d'enquêtes et de poursuites.

Les conditions précaires de détention, notamment le régime alimentaire insuffisant et la prise en charge médicale déficiente, voire inexistante, l'extrême surpopulation carcérale, l'absence de réparation effective entre les détenus adultes et mineurs ainsi que la durée excessive des détentions préventives, la paie de droit de visite, constituent des traitements dégradants.

Personne ne devait être indifférent face à cette pratique barbare, a dit Anne-Laurence la Croix, ancienne secrétaire générale adjointe de l'O.m.c.t (Organisation mondiale contre la torture) que «la torture est très répandue dans le monde et, souvent, dans des endroits plus proches de vous que ce que l'on peut croire». Contribuons ensemble à prévenir la torture en République du Congo. Au regard de cette situation préoccupante, l'Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral) invite les autorités de la République du Congo à:

1- diligenter des enquêtes, en cas d'allégations de torture, de mauvais traitements et de décès dans les brigades de gendarmerie, les commissariats de police et les lieux de détention, identifier et punir les acteurs;

2- pratiquer, systématiquement, l'autopsie des tous les cas de décès dans les lieux de détention;

3- prendre, dans les plus brefs délais, des mesures adéquates, pour améliorer les conditions de détention et assurer la prise en charge médicale et l'alimentation suffisante, saine et équilibrée des détenus, ainsi que le respect de l'ensemble des règles minima pour leur traitement;

4- prendre les mesures nécessaires, pour que toute personne privée de liberté bénéficie des garanties juridiques fondamentales, dès son arrestation et ait accès à un conseil, en droits humains;

5- introduire les droits de l'homme dans le programme de formation dans les écoles de formation en République du Congo. (Ecoles de la police, de la gendarmerie, Enam et Enma).



Loamba Moké.

### OFFICE NOTARIAL MAKOSSO LASSI

Sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, face Congo Telecom, Centre-Ville, B.P: 1444; Tél.: (242) 222 81 04 20/04 423 14 44, Brazzaville, République du Congo

#### ANNONCE LEGALE

#### AVIS DE DISSOLUTION

«S.A.M ENTREPRISE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de un million (1.000.000) de F. CFA

Siège social: Brazzaville, au n°1383, rue Madzia, Plateau des 15 ans, RCCM/CG/BZV/15 B 5585

République du Congo

Suivant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique et gérant statuant dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire, reçu par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte (SOPECO), en date à Brazzaville du vingt-deux juin deux mille seize, enregistré aux domaines et timbres de Ouenzé, Brazzaville, le quinze juin deux mille seize, sous Folio 103/4 n°802, il a été décidé ce qui suit:

#### PREMIERE DECISION: DISSOLUTION DE LA SOCIETE

L'Associé unique décide la dissolution, par anticipation, de la société «S.A.M ENTREPRISE Sarl-u», à compter de ce jour.

En conséquence, l'assemblée générale modifie l'article n°4 des statuts portant «DUREE».

Cette résolution est adoptée par l'As-

socié unique.

#### DEUXIEME DECISION: NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR.

L'Associé unique nomme comme liquidateur Monsieur MAYOUKOU Edmond, pour toute la durée de la liquidation.

Monsieur MAYOUKOU Edmond exercera ses fondions conformément aux dispositions légales et statutaires.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

Mention modificative: elle a été portée sur le RCCM en date à Brazzaville du 20 juin 2016, sous le n° CG/BZV/15 B 5585.

POUR AVIS,

Me Félix MAKOSSO LASSI

Commune de Pointe-Noire

Désormais, la mairie assure la gestion du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard

La gestion du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, sis au quartier Mpita, dans le premier arrondissement Lumumba, a été confiée à la mairie de Pointe-Noire. Jusque-là, c'était la société Total E&P Congo, qui l'a construit, qui en assurait la gestion de mai 2013, date de son inauguration, jusqu'au 31 juillet 2015. La rétrocession de la gestion du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard au Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, via l'Association Pointe-Noire Dynamique culturelle, a été faite au cours d'une cérémonie officielle qui a eu lieu, mercredi 22 juin 2016, dans la salle polyvalente dudit centre, entre Pierre Jessua, directeur général de Total E&P Congo et Roland Bouity-Viaudo, député, maire de Pointe-Noire et président du Conseil départemental et municipal, en présence, entre autres de Fulgence Ibombo Gakosso, premier secrétaire du conseil départemental et municipal.

Selon Marcel Poaty, président de l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle, le C.c.j.b.t.l (Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard), équipé et financé par la société Total E&P Congo jusqu'en juillet 2015, est, depuis août 2015, pris en charge par le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, en vertu de la délibération n°012 du 3 octobre 2015, adopté en sa troisième session ordinaire dite administrative. Le passage de témoin entre la société Total E&P

Congo et le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'est ainsi déroulé en toute compréhension mutuelle, «comme il convient entre partenaires soucieux des engagements pris l'un vis-à-vis de l'autre et parfaitement conscients de l'enjeu de leurs signatures respectives». Marcel Poaty a souhaité qu'un tel modèle de coopération en matière d'offre culturelle, entre une société privée et une collectivité décentralisée au sein de laquelle elle opère, devrait être suivi par d'autres.



Roland Bouity-Viaudo et Pierre Jessua.

«Aujourd'hui, a donc lieu, de manière officielle, ce qui s'est réalisé dans les faits depuis août de l'année dernière, à savoir le transfert par Total E&P Congo de la gestion du C.c.j.b.t.l à la commune et au département de Pointe-Noire. Dans notre esprit, ce transfert de gestion ne devrait pas signifier un désengagement définitif de Total E&P Congo du projet. Nous ne doutons pas, en effet, que Total E&P Congo continuera, d'une manière ou d'autre, telle une fée bienfaitrice, à veiller sur la bonne croissance de cet enfant qu'elle a contri-

culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard est une façon de pérenniser l'œuvre et la mémoire de l'homme de culture qu'est Jean-Baptiste Tati-Loutard. «Homme politique, grand écrivain africain, Jean-Baptiste Tati-Loutard a investi le meilleur de lui-même dans la promotion de valeurs et d'idées qui méritent d'être pérennisées. En s'engageant aux côtés de la mairie de Pointe-Noire et

de toutes les valeurs susceptibles de contribuer à l'épanouissement de l'homme», a déclaré le Directeur général de Total E&P Congo.

Lieu de culture, le Centre culturel J.b.t.l contribue à l'épanouissement des jeunes par la culture, en leur proposant des activités socioculturelles correspondant à leurs centres d'intérêt. Les jeunes de Pointe-Noire, principaux bénéficiaires des activités offertes par le Centre culturel J.b.t.l sont donc invités à assurer la noble responsabilité de véhiculer la pensée du célèbre écrivain congolais, qui reçut en 1992, entre autres prix, la médaille de Vermeil, pour sa contribution au rayonnement de la langue française, et le Grand prix littéraire d'Afrique noire, en 1987.

Pour terminer, Pierre Jessua et Roland Bouity-Viaudo ont signé les documents relatifs à ce transfert de gestion. Profitant de cette cérémonie, ils ont procédé à l'inauguration de la toute nouvelle salle mixte de boxe et de culture dudit centre.

Equateur Denis NGUIMBI



Roland Bouity-Viaudo coupant le ruban symbolique.

bué, de manière décisive, à faire venir au monde», espère-t-il. Pour sa part, Pierre Jessua a expliqué que la construction du Centre

de l'Institut français, Total E&P Congo, a pleinement réaffirmé, dans le cadre de sa politique sociétale, son attachement à l'éducation et à la promotion

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY  
NOTAIRE

Titulaire d'un office notarial sis à Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville, B.P.: 2134  
Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11 - Email: alainmongo2001@yahoo.fr

**INSERTION LEGALE**

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 7 Juin l'an deux mil seize reçu par le Notaire soussigné, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée enregistrée au domaine, le 8 Juin 2016, F 100/19, sous le numéro 1206, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «SPAZIO ITALIA» SARL;
- Capital Social: SIX MILLIONS (6.000.000 F. CFA) DE F. CFA divisé en SIX CENTS (600) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, libérées en totalité.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, Cité du Clairon; Résidence STELA, Appartement 7, 1er étage; Arrondissement III-Poto-Poto;

Objet social:

- Santé: produits pharmaceutiques, matériel médical et biomédical, réactifs de laboratoire, assistance sanitaire en Italie;
- Alimentation;
- Culture et formation;
- Management sportif;
- Négoce et représentation;
- Fourniture énergie renouvelable et installation des panneaux solaires;
- Vente et fourniture des produits cosmétiques;
- Vente de boisson et de liqueurs de marque italienne;
- Tourisme et loisirs;

- Organisation des Manifestations culturelles et sportives;
- Vente de matériel et de produits agricoles;
- Transport;
- Vente et location de véhicules;
- Mode et habillement;
- Vente et fourniture du matériel de construction et décoration;
- Architecture intérieure;
- Import-Export;
- Fourniture matériels de surveillance et de sécurité domestiques;
- Installation système de sécurité avancée.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Médard SAMBA-TSINDA;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 23 Juin 2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6525.

Pour avis,  
Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire

Témoignage

# Hommage à un patriarche, Mgr Michel Kouaya

**Décédé mercredi 22 juin 2016, à Brazzaville, Mgr Michel Kouaya Kombo, prélat de Sa Sainteté, a été inhumé, jeudi 30 juin 2016, au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur. En attendant de revenir dans nos prochaines éditions, sur les funérailles de cet aîné du clergé de l'archidiocèse de Brazzaville, nous publions ci-après le témoignage de l'abbé Jean Godefroy Esther Biacel Locko, qui a passé de nombreuses années aux côtés du regretté prélat.**

Si on en croyait l'opinion courante contemporaine, Mgr Kouaya-Kombo Michel de son vrai nom Kouaya-Kombo Kikoundiki Michel serait de la dynastie des Mâ. Le Mâ égyptien, congolais comme lignée, filiation, signe de révérence, de respect, de maternité... Avec la mort ou l'entrée dans la maison du Père céleste de l'honorable Mgr Michel Kouaya-Kombo Kikoundiki, doyen des prêtres congolais après Mgr Auguste Roch Nkounkou, Denis Mousavou, Raphaël Ndagui... Nous sommes arrivés à la fin de la dynastie de Mâ. Mâ Chaubi, Mâ Boni, Mâ Nkounkou, Mâ Mbemba, Mâ Biayenda, Mâ Mbindi, Mâ Batantu, Ma Badila, Mâ Pouaty, Mâ Kiyindou, Mâ Nkombo et enfin Mâ Kouaya.

Il ne nous reste que la dynastie tata: Ta Mbuyu, Ta Milandou, Tata Abagna Mossa, Tata Itoua, Tata N'sayi, Tata Monot, Tata Gardin, Tata Ngassongo, et enfin la dynastie Ya; Ya Zoubakela, Ya Yongolo, Ya Poucouta, Ya Mfoutou, Ya Bouekassa, Ya Ndombi, Ya Massamba, Ya Nkoubou, Ya Mbunzu, Ya Babindamana, Ya Ounounou, Ya Bizaboulou, Ya Malonga, Ya Bantsimba, Ya Massengo, Ya Mabandza, Ya Djokélé: Kâ mo yaya mo ni yayana kua».

C'est dire qu'avec la mort de Mâ Kouaya, c'est la fin de la génération Mâ. C'est une génération qui a vu se couler de nombreuses lunes et de nombreux soleils... et leur odeur fait avancer dans l'âge et la sagesse.

Du reste, Mâ Kouaya lui-même montre avoir clairement conscience de l'importance que pouvait avoir sur les cadets la figure exemplaire de la filiation Mâ. En effet, ce qui est une preuve certaine de la vertu et de l'amour que la dynastie Mâ, portait sur les cadets et le peuple qui leur ait confié. C'est le sacerdoce ministériel comme un service et non une promotion sociale. Ils ne profitaient pas de leur situation sociale pour écraser les autres. Il était rendu célèbre par la piété, la rigueur dans le travail, le souci de l'Eglise locale et des affaires du pays. Michel Kouaya-Kombo Kikoundiki est toujours demeuré dans la recherche passionnée des normes éthiques. Si Dieu comme il le lui avait promis dès le commencement de sa vocation religieuse en France puis précisément à Toulouse où il était envoyé poursuivre les études de Tournage (mécanique) par les responsables de l'A.e.f (Afrique équatoriale française) après son admission au Baccalauréat technique. Pour la mémoire, Michel Kouaya est l'un des premiers bacheliers techniques congolais avec M. Paul Nkaya et un certain Moubounou... Il prend plaisir à faire connaissance des chartreux. Bien que ceux-ci ne le désirent pas, Michel Kouaya a fait son séminaire en France et ordonné

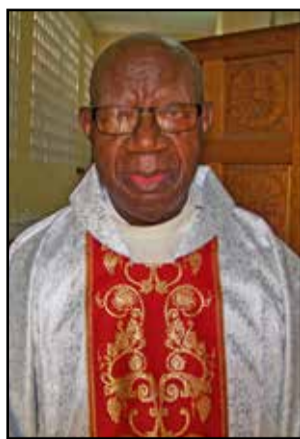
prêtre par la suite au Congo en la Basilique Sainte Anne du Congo, en 1962, ensemble avec Mgr Jean Pierre Gallet, c'est aussi l'un des premiers directeurs du Séminaire Saint Jean après le départ des blancs ou missionnaires. Il a eu comme élève Marcel Miayoukou, Paulin Poucouta, Daniel Mizonzo, Olivier Massamba Loubelo, ... la liste n'est pas exhaustive. Il n'a jamais compris comment Anatole Milandou a échappé à ses mains vives comme élève.

Oui, chers lecteurs, nous avons bien des motifs de gratitude à l'égard de Mâ Michel, Mâ Kouaya. Sa vie, comme celle de son frère cadet Mâ Kombo Ernest, nous montre que celui qui va vers Dieu ne s'éloigne pas des hommes, de la famille biologique et sociale ou même religieuse, mais il se rend au contraire vraiment proche d'eux (cf. Deus Caritas est, n°42, Benoît XVI; D 2006, N° 2352, p. 186.

La figure de Mâ Michel Kouaya garde pleinement son actualité pour la vie des congolais et des chrétiens catholiques. Nous la découvrons d'abord comme celle d'un philosophe qui, à partir de ses enseignements, réfléchit en rhéteur, sur le mystère de l'Eglise et de la société de son temps, l'homme et son époque. Sa réflexion est une philosophie exprimée à la vie quotidienne pour aboutir à la théologie de la cité de Dieu. L'amour et la fraternité pour une vie solidaire et non de solitude sans respect de l'autre.

Pour Mâ Kouaya, le rôle de la femme est signifiant dans les fraternités féminines catholiques dont il avait été l'aumônier, et la façon dont il en parle est toujours inspirée par la sensibilité et le respect: que Jésus ait demeuré dans le sein de Marie a considérablement grandi la dignité de la femme. Pour Michel, Mâ Michel je dis bien, tout comme il n'y a pas de Rédemption sans Jésus, il n'y a pas d'Incarnation sans Marie. On trouve là une dévotion approfondie à la Très Sainte Vierge Marie.

D'ailleurs après son accident de circulation entre Kinsoundi et le quartier Château d'eau plus précisément à la battoire, Mâ Michel n'a jamais cessé d'avoir une pensée profonde et approfondie à la Mère du Seigneur qui est aussi notre mère. Parce que pour lui, Marie est le don de Jésus à son peuple sur la croix, quand le Christ souffrait dans sa chair la dramatique rencontre entre le péché du monde et la miséricorde divine, et a pu voir à ses pieds la présence consolatrice de sa mère. En ce moment crucial, avant de proclamer que l'œuvre que le père lui a confiée est accompli, Jésus dit à Marie: «*Femme, voici ton fils*», puis il dit à l'ami bien aimé «*voici ta mère*» (Jn 19, 26-27). Ces paroles de Jésus au seuil de la mort



Mgr Michel Kouaya Kombo.

n'expriment pas d'abord une préoccupation compatissante pour sa mère, elles sont plutôt une formule de révélation qui manifeste le mystère d'une mission salvifique spéciale. Jésus nous a laissé sa mère comme notre mère. Mâ Michel souligne la nécessité de recourir à la Vierge Marie: quand surgit une difficulté dans la vie. Durant ses visites pastorales dans les différentes communautés relevant de sa paroisse, Saint Joseph de Linzolo où il était curé et recteur de la grotte Mariale, Mâ Kouaya faisait réciter le chapelet ou bien le Rosaire à Notre-Dame de la Route.

De la même façon, pour lui lorsque le vicaire de Pierre avait nommé son frère évêque du diocèse de Nkayi, Mgr Batantu, archevêque de Brazzaville, se faisait accompagner par lui à la grotte Mariale de Linzolo et après avoir prié et réciter quelques grains de chapelet ensemble, à ce moment Mgr Batantu va le lui signifier en ces termes: «*Prions pour la famille Kombo qui vient d'être honorée par le Pape, en lui donnant un évêque*». De retour sur Brazzaville, Mâ Batantu lui dit clairement: «*ton frère cadet vient d'être nommé évêque de Nkayi*». Réponse, silence!

Que pouvons-nous apprendre de Mâ Kouaya? Ceci avant tout, me semble-t-il; aimer la Parole de Dieu dans la Bible. Saint Jérôme nous dit qu'ignorer les Ecritures, c'est ignorer le Christ.

Il est donc important pour tout chrétien de vivre au contact de la Parole de Dieu et en dialogue personnel avec elle, qui nous a été donnée dans la Bible. Car après les laudes, Mâ Kouaya se livrait à la lectio Divina, pour essayer de comprendre les choses qu'il n'avait jamais comprises quand il était à l'école ou

au séminaire. Ce dialogue avec la Bible, la parole de Dieu a toujours deux dimensions pour lui: d'une part, c'est un dialogue réellement personnel et personnalisé, parce que Dieu parle avec chacun de nous au travers de la Bible, et il a un message pour chacun. Nous devons lire les Saintes Ecritures non pas comme une parole venant du passé, mais comme la Parole de Dieu adressée aussi à nous, et chercher à comprendre ce que le Seigneur veut dire à nous aujourd'hui.

Mais, d'autre part pour ne pas tomber dans l'individualisme nous devons avoir à l'esprit que la Parole de Dieu ne nous est donnée que pour construire la communion, pour nous unir dans la vérité lors de notre marche vers Dieu. Et donc, tout en étant toujours une Parole personnelle, elle est aussi une Parole qui construit la communauté, qui construit l'Eglise.

Mâ Kouaya s'est laissé conduire par l'esprit de l'obéissance, dans un pèlerinage, dans un itinéraire de foi: vicaire à Kindamba, coopérateur à Nganguouini, directeur et professeur de philosophie au Séminaire Saint Jean, procureur et économiste général de Brazzaville, aumônier des fraternités, membre du Conseil des consultants, curé et recteur de la grotte Mariale de Linzolo, vicaire épiscopal, curé de Saint Pie X de l'Oms, curé de Notre-Dame de l'Assomption, tous ceux-ci vers un destin de service et de fécondité dans la foi en Jésus et Marie notre Mère. Ainsi la mort de Mâ Kouaya, c'est la fin de Mâ, «*Mâ Kouaya wele na na tu sala be!*»

L'humble serviteur comme il aimait dire de ses lèvres, Mâ Kouaya Michel est un compagnon de Dieu, un homme humble, un homme de silence, un homme intellectuel et pieux.

Lorsque je repense aux longues années passées ensemble à ses côtés, je reviens toujours au mot ou nom «*Joseph*» qu'il n'a jamais su prononcer, il disait toujours «*Résephe*» au lieu de Joseph. Je suis certain que, Jésus et la Vierge Marie avaient posé sur Mgr Kouaya un regard particulier de bonté; et je pense aussi qu'il est entré au ciel malgré ses exigences dans la vie communautaire.

**Abbé Jean Godefroy Esther Biacel LOCKO**

## NÉCROLOGIE

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, le décès de Sœur Natacha MOUKANDZA, membre de la Congrégation des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne. Décès survenu, le mardi 28 juin 2016, à l'Hôpital Central des Armées Pierre Mobengo. La veillée mortuaire se tient tous les jours à la Communauté des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne à Djiri, près de la paroisse Sainte Claire, selon le programme ci-après: 15h30 - 16h00: chapelet; 16h00 - 17h00: animation; 17h00: vêpres; 17h30: messe. Les obsèques auront lieu le mardi 5 juillet 2016, selon le programme suivant: 9h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville; 9h30: accueil sur le parvis et recueillement dans la cathédrale Sacré-Cœur; 11h15: office des défunts en la cathédrale Sacré-Cœur; 12h00: messe; 14h00: inhumation au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur. L'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse à porter la défunte dans leurs prières afin que le Seigneur l'accueille dans sa demeure éternelle et accorde le soutien aussi bien à sa famille biologique que religieuse.

## XIV<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire-C-

### «Fixons notre regard sur le Christ»

**Textes: Isaïe 66, 10-14; Galates 6, 14-18; Luc 10, 1...20**

*Bien aimés dans le Christ,*

Les premiers jours du mois de juillet sont souvent consacrés à la clôture de l'année pastorale sur fond d'ordination presbytérale ou diaconale dans beaucoup de diocèses notamment ceux du Congo. C'est l'occasion de relire avec objectivité et devant le Seigneur, Dieu d'amour et de miséricorde, notre vie chrétienne, tant individuellement que communautairement, dans ce contexte social assez inquiétant et fragile qui est le nôtre avec un horizon chargé des sombres nuages. Et l'évangile de ce dimanche tombe à propos. Mais à chaque fois que nous écoutons ce passage d'évangile, la tentation est forte de n'entendre que l'invitation à prier le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers (Luc 10,2).

Nous pensons alors un peu trop rapidement que ce texte s'adresse principalement à d'autres qu'à nous: aux prêtres, aux religieux ou religieuses, à ces hommes et à ces femmes qui ont donné tout ou partie de leur vie pour le service de leurs frères et sœurs et être ainsi ouvriers du Royaume.

Dans l'évangile de Luc, Jésus a d'abord envoyé les douze en mission. Puis à nouveau, il appelle et il envoie non plus douze mais soixante-douze. Un chiffre évidemment symbolique qui désigne les peuples du monde entier, les soixante-douze peuples de la terre dont parle le livre de la Genèse (Genèse 10, 2-31). Nous tous, par conséquent. La mission n'est plus confiée à quelques-uns, mais à tous. L'évangéliste n'a cessé de rappeler que la Bonne Nouvelle n'est pas à destination seulement du peuple élu. Elle doit «*résonner jusqu'aux extrémités de la terre*». Les soixante-douze sont envoyés deux par deux. Ce ne sont pas des individus isolés qui sont appelés. Ils sont désignés et envoyés deux par deux pour être des témoins. L'annonce de l'évangile supporte mal que l'on fasse cavalier seul. Etre envoyé deux par deux, c'est découvrir et prendre en compte l'autre différent de soi. C'est faire ses premières armes avec les rudiments de la vie communautaire. C'est faire une expérience d'Eglise. C'est aussi participer à la marche des compagnons d'Emmaüs au soir de Pâques.

Avec un frère, pouvoir parler et reparler du chemin parcouru, des personnes rencontrées, des événements vécus au point de reconnaître dans la force du partage et la grâce du dialogue le visage de celui qui rejoint sur la route ceux-là à qui il donne mission d'aller «*dans toutes les villes et les localités où lui-même devait aller*» (Luc 10, 1).

Villes et localités qui nous attendent ou ne nous attendent pas et qui sont traversées par un grand sentiment de fatalité mais c'est là que nous sommes invités à porter l'espérance sans argent et sans bagage et en offrant la paix, cette paix à laquelle nous aspirons tant pour notre pays depuis quelques temps, notre Afrique, notre monde. Porter l'espérance, quelle espérance? «*Le règne de Dieu est tout proche de vous*» tel est l'unique message confié aux soixante-douze disciples. Ce règne porte un nom: Jésus. Ainsi les disciples partent en avant pour annoncer sa venue. Ils vont trouver les gens pour leur dire qu'il leur arrive quelque chose, quelque'un. Un don, une joie.

Reprenons l'ensemble de la première lecture de ce jour. «*Réjouissez-vous avec Jérusalem... avec elle soyez pleins d'allégresse*». Le Règne de Dieu est paix et joie dans l'Esprit. «*Vous serez nourris et rassasiés*» (Isaïe 66, 10). Le message évangélique nous rappelle l'issue heureuse de toute l'aventure humaine. «*Le Règne de Dieu est tout proche de vous*», le Christ ne vient pas lier des fardeaux sur vos épaules, il vient vous en libérer. Le Christ, le Royaume est là, à vos portes, dans vos vies.

«*N'emportez ni argent, ni sac, ni sandales*». N'emportez rien, c'est-à-dire rien d'autre que ce message de la «*bonne nouvelle*» que vous avez découvert et dont je vous ai parlé, dit Jésus, comme d'un trésor caché dans un champ, ou comme d'une perle de grand prix. Ne rien emporter car, il ne s'agit pas d'éblouir les destinataires du message par la richesse, le prestige, pas même le prestige de la parole.

La seconde lecture de ce dimanche invite les disciples à se présenter dans la pauvreté. «*Que la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ reste mon seul orgueil*» écrit Paul aux Galates. Le messager doit se présenter démuné pour que l'attention se tourne vers le Christ et que le regard se porte sur Dieu Lui-même et non sur le prestige d'un corps de «*vérités*» séduisant. Nous devons nous interroger sur la manière dont nous honorons ce qui est indiqué à travers les consignes données par Jésus: ne pas conditionner les destinataires de l'évangile par le poids des «*richesses*» de tous ordres qui sont «*étrangères*» à cet évangile. Porter l'espérance, ne rien emporter, et puis offrir la paix à la manière des agneaux. En consentant à la vulnérabilité, à la fragilité de qui sait tenir debout grâce à d'autres, pour d'autres aussi. Se laisser toucher par celles et ceux avec lesquels nous allons partager une parole, un moment, un repas. Risquer un pas vers ce qui est inconnu, oser une rencontre, être chacun à notre façon témoin de la parole reçue pour faire advenir le Règne de Dieu. Voilà à quoi nous sommes appelés avec les douze, avec les soixante-douze, et comme eux pour dire Dieu aux hommes et aux femmes de notre temps. L'évangile, enfin, insiste beaucoup sur la liberté, celles des messagers comme celle des destinataires de la «*bonne nouvelle*». S'ils ne sont pas reçus, les disciples ne se laisseront dominer ni par la déception, ni par l'angoisse... mais ils partiront ailleurs, vers d'autres cités, et ils partiront dans la paix. Car une seule chose est nécessaire: désirer offrir l'amitié de Dieu, et seulement pour la joie.

**Saturnin Cloud BITEMO, SJ**

## Paroisse Notre Dame des Victoires (Archidiocèse de Brazzaville)

### La commémoration du 22<sup>e</sup> anniversaire de la mort du père Paul Ondia approche

Décédé le 4 juillet 1994, au Sénégal par accident de route, le père Paul Ondia a été inhumé à Saint Louis, au Sénégal, le 7 juillet 1994. Le père Paul Ondia a marqué ses anciens élèves par la rigueur, la discipline et la passion du chant pour la gloire de Dieu.

Après sa mort, la chorale qui porte son nom a été créée pour que le témoignage laissé par le père Paul Ondia pour la louange de Dieu par le chant continue à rayonner à travers les générations futures.

En cette date commémorative, la chorale Père Paul Ondia invite les chrétiens de tous horizons à s'unir à elle par la prière, pour le repos de l'âme de ce prêtre missionnaire mort en mission au Sénégal.

La messe aura lieu en l'église Notre Dame des Victoires (autrefois Sainte Marie de Ouenzé), le lundi 4 juillet 2016 à 15 h.

**Xavier MPOUGALOGUI**

**Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade  
(Projet d'appui à la diversification de l'économie)**

**«La diversification de l'économie est plutôt une dynamique qui nécessite, sur le plan institutionnel, un mécanisme à pérenniser»**

Initié en 2008, le Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie) n'a réellement commencé ses activités qu'en 2011. Co-financé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais, pour un montant de plus de 10 milliards de francs Cfa, à hauteur de 50% pour chaque partie, le Pade a pour objectif principal de soutenir le développement du secteur privé congolais hors-pétrole. Mais depuis lors, qu'est-ce qui a été fait et quels sont les résultats obtenus? Son coordonnateur, Joseph Mbossa, explique dans l'interview ci-après, le parcours de ce projet dont les premiers résultats sont plutôt convaincants. Il pense que «la diversification de l'économie ne se réduit pas à la durée d'un projet, cinq ans, en l'occurrence le Pade. C'est plutôt une dynamique qui nécessite, sur le plan institutionnel, un mécanisme à pérenniser».



Joseph MBOSSA coordonnateur du PADE.

**\* Monsieur le coordonnateur, qu'est ce qui a motivé la mise en place du Pade au Congo?**

\*\* D'abord, le gouvernement s'était rendu compte que la structure de l'économie nationale est dominée par le secteur pétrolier. Que ce soit au niveau des recettes, au niveau des exportations et même au niveau des investissements, c'est le secteur pétrolier qui prédomine. La part des investissements hors-pétrole ne représente que 5% du P.i.b, le Produit intérieur brut. Ce qui est une proportion très faible et qui, naturellement, rend l'économie congolaise vulnérable.

Ensuite, il avait été constaté que la courbe de croissance de notre économie était synchronisée à la courbe des cours du baril de Brent. C'est-à-dire que quand les cours des prix du Brent (le pétrole brut de référence), augmentaient, notre croissance économique augmentait aussi. Et quand ils baissaient, notre croissance économique baissait également. Ce sont des indicateurs qui montraient qu'il suffisait d'une catastrophe au niveau du secteur pétrolier, pour que notre économie s'écroule. Je crois que cette analyse s'est avérée pertinente, avec la chute drastique du prix du baril de pétrole observée actuellement. C'est donc à partir de ce constat que les autorités nationales ont pensé mettre en place un projet de diversification de l'économie.

**\* En clair, quel est l'objectif de ce projet dit Pade?**

\*\* L'objectif du projet était, au départ, de soutenir l'émergence du secteur privé hors-pétrole et la promotion des investissements. Plus tard, cet objectif a été réajusté au travers d'une restructuration du projet engagée depuis février 2013. L'objectif est donc devenu «la promotion des investissements dans les chaînes de valeur hors-pétrole et soutien de l'émergence d'un tissu de P.m.e compétitif».

**\* Depuis son lancement en 2011, qu'est-ce qui a été réalisé pour atteindre cet objectif? Et quels en sont les résultats?**

\*\* Pour réaliser cet objectif envisagé dans le cadre de la restructuration du projet, six activités clés ont été mises en

place. Ces activités s'articulent en termes de six principaux projets ou objectifs à atteindre. Il s'agit de:

- la réforme du climat des affaires;
- le développement des P.m.e;
- le développement des chaînes de valeurs;
- la promotion proactive des investissements;
- la promotion de l'employabilité et de la professionnalisation;
- la production de la réflexion stratégique au travers des études pour faciliter la prise de décision allant dans le sens de l'optimisation de la diversification de l'économie.

**\* Qu'avez-vous fait pour contribuer à l'amélioration du climat des affaires?**

\*\* En ce qui concerne la réforme du climat des affaires ou l'amélioration du «doing business», il avait été envisagé que le Pade devrait suggérer la réduction de 80 procédures administratives, au travers des textes de réformes. C'est-à-dire qu'il fallait proposer au gouvernement la réduction de 80 procédures qui devaient impacter 7 indicateurs sur les 10 ciblés par la S.f.i (Société financière internationale), une filiale de la Banque mondiale qui produit, chaque année, des rapports sur le «doing business».

Pour répondre à cela, le Pade a mis en place des groupes de travail thématiques qui ont permis de produire 33 textes. Neuf de ces textes ont été validés par le gouvernement et 65 procédures sur 80 ont été réduites dans le cadre de ces textes. Cette réduction impacte 6 indicateurs sur les 7 préconisés. On est là sur un taux de réalisation d'environ 80% par rapport aux objectifs fixés. Il nous reste encore du temps et nous espérons atteindre les 100% escomptés.

**\* Mais on ne sent pas toujours l'amélioration du climat des affaires...?**

\*\* Il faut dire que sur ce point, le plus grand problème, c'est l'application des textes tels que proposés. Mais, ce n'est plus du ressort direct du Pade, parce que l'application des textes relève de moult acteurs du secteur public. N'empêche, pour booster l'application des textes proposés, le Pade a mis à disposition une expertise, en

recrutant un cabinet français, Aria consult, pour procéder au suivi des réformes, afin d'identifier les goulots d'étranglement et de mettre en place des programmes permettant de résoudre les problèmes qui entravent la mise en œuvre des programmes. Et nous appuyerons naturellement ces programmes, pour obtenir l'effectivité de l'application.

**\* Quelles sont les actions qui ont été menées, pour le développement des P.m.e?**

\*\* Pour ce qui est du développement des P.m.e, le Pade avait la mission d'appuyer 300 petites et moyennes entreprises. L'objectif a largement été réalisé et dépassé, puisque nous avons appuyé 400 P.m.e. Cet appui se fait au travers d'un fonds dénommé Fonds d'appui à coûts partagés (F.a.c.p) qui finance des actions de renforcement des capacités et de conseils, moyennant la mise à disposition des expertises diverses, au bénéfice des entreprises. Nous avons enregistré quelques «success stories».

On peut citer à titre d'exemple la laiterie Bayo, dont la qualité des produits (yaourt et eau minérale) s'est améliorée, ainsi que la gestion financière, marketing et comptable. Aujourd'hui, cette P.m.e connaît une augmentation du chiffre d'affaires et du personnel, grâce à l'appui du Pade qui l'a accompagné dans ses investissements réalisés avec un financement obtenu auprès de la Banque de développement de l'Afrique centrale, la B.d.e.a.c.

Un autre «success story», c'est celui de Pepi Congo que le Pade a appuyé en matière de certification à la protection cathodique. C'est l'unique entreprise au niveau national et même de la sous-région qui dispose de cette certification niveau 1 en matière de protection cathodique. Il concerne tout ce qui est travaux offshore, pour éviter la corrosion des structures métalliques.

**\* Le développement des chaînes de valeurs est l'un de vos six princi-**

**paux axes d'action. Où en êtes-vous?**

\*\* Le Pade a mis en place 7 chaînes de valeurs qui ont été transformées en Groupements d'intérêts économiques (G.i.e). Il s'agit de deux chaînes de valeurs de jus de fruits; deux chaînes de valeur en produits maraichers; deux chaînes de valeurs de meubles en bois et d'une chaîne de valeurs pour la farine de manioc.

A ce sujet, je peux évoquer une «success story» qui concerne la chaîne de valeurs produits maraichers du corridor Brazzaville/Pointe-Noire. Grâce à l'appui du Pade, cette chaîne de valeurs a participé au forum I.c.b (Investir au Congo-Brazzaville) à Brazzaville. Mieux, elle a noué un partenariat avec une société marocaine qui fabrique des épices et qui va acheter, à la fin de l'année, environ 1000 tonnes de poivrons rouges séchés, pour un niveau de vente de 1,2 milliard de francs Cfa. La société marocaine a adressé à cette chaîne de valeurs que nous appuyons, une lettre d'intention pour acheter, en plus du poivron rouge séché, du gingembre et du poivre noir, avec en perspectives l'établissement d'une unité de transformation de ces produits sur place au Congo, à l'effet d'exporter le produit fini à partir de notre pays. C'est un cas d'exemple que nous appuyons avec beaucoup d'attention pour sa réussite.

Il faut noter que le concept «chaîne de valeurs» a été très difficile à faire passer au niveau de notre pays, parce qu'il y a des acteurs qui intervenaient de façon isolée au sein des filières et qui, naturellement, ne mesuraient pas l'importance ou ne souhaitaient pas nouer les différents maillons d'une chaîne de valeurs. (maillon production, transformation, transport, distribution, etc.). C'est donc ex nihilo que nous avons mis en place ces sept Groupements d'intérêts économiques (G.i.e), à la suite de nombreux ateliers de sensibilisation qui ont permis de convaincre un certain nombre d'acteurs. Aujourd'hui, le concept est clarifié, on a abouti à des résultats concrets, y compris des stratégies de

développement, des plans d'action chiffrés, avec à la clé l'appui au renforcement des capacités et la mise en place des manuels de procédures administratives, commerciales, financières et comptables. Ces G.i.e disposent, aujourd'hui, de ces outils de gestion modernes. Ce sont des entités économiques qui peuvent voler de leurs propres ailes, si jamais ils accèdent à l'appui financier qui est un problème crucial.

**\* Que fait le Pade en matière de promotion des investissements?**

\*\* L'objectif qui avait été assigné au Pade, en ce qui concerne la promotion proactive des investissements, était d'accompagner les entreprises pour 50 milliards de francs Cfa. Le Pade a donc mis en place des mécanismes d'accompagnement jusqu'à près de 70 milliards de francs Cfa. Un partenariat a été mis en place avec des institutions américaine (le B.c.i.u) et française (Le Medef international), dans le but de promouvoir les investissements congolais, à travers des joint-ventures, compagnonnage, l'organisation des forums, salons, etc. Avec les Américains, nous avons envisagé de mettre en place un fonds privé de financement des P.m.e. Ce fonds devra être installé à Brazzaville. De ce fait, nous avons donc signé, avec une institution américaine dénommée African growth partners. Ce fonds va commencer, dans un premier temps, avec une enveloppe de 25 millions de dollars. C'est un fonds de capital-risque qui devrait permettre aux acteurs économiques d'accéder à des financements de projets.

**\* En plus de la question de financement, n'y a-t-il pas lieu de résoudre aussi la question de la promotion de l'employabilité?**

\*\* En ce qui concerne la promotion de l'employabilité et de la professionnalisation, nous travaillons sur la base des besoins exprimés par les donneurs d'ordres. Il ne s'agit pas pour nous de former des personnels

sans employeurs potentiels ayant exprimé de besoin. Ainsi, dans ce cadre, nous avons un programme de renforcement des capacités de 400 employés de l'hôtellerie que nous mettons en place avec 4 hôtels de grand standing de Brazzaville. Dans le même ordre d'idées, nous avons signé un contrat avec l'Organisation mondiale du tourisme (O.m.t) qui va dépêcher un consultant chargé d'évaluer les insuffisances en matière de capacités et rédiger le plan de formation chiffré, qui sera financé grâce au Fonds d'appui à coûts partagés (F.a.c.p). Nous sommes aussi en train de mettre en place, dans le secteur transport et logistique, notamment au niveau de la communauté portuaire, un programme de renforcement des capacités des employés de ce secteur d'activités, à la demande des entreprises. Cela à l'effet de performance et de consolidation des emplois.

Par ailleurs, nous appuyons actuellement la formation de 30 jeunes filles en situation de vulnérabilité, qui vont être insérées dans la vie active, après apprentissage d'un métier (soudure, coiffure, couture, etc.). Ce programme est réalisé en partenariat avec une organisation appelé Asi (Action solidarité internationale).

**\* Que peut-on retenir de vos actions sur la production de la réflexion stratégique?**

\*\* La production de la réflexion stratégique consiste à commander des études allant dans le sens de l'optimisation de la diversification de l'économie. De nombreuses études ont déjà été réalisées et les rapports sont disponibles. De mémoire, je peux citer entre autres études: la revue stratégique et tactique du secteur privé congolais; l'amélioration de la performance logistique en vue de la célérité dans la circulation des biens. Autrement dit, améliorer l'indice de la performance logistique. Nous avons financé une étude pour la mise en place d'un incubateur pilote des entreprises, ainsi qu'une autre étude sur la priorisation des secteurs ou des filières agrobusiness.

En définitive, nous avons déjà réalisé plusieurs études, d'autres sont encore en cours. Ces études devront permettre d'orienter efficacement la prise de décision dans le domaine de la diversification de l'économie du Congo.

**\* En définitive?**

\*\* Le but du Pade est de tester un certain nombre d'outils, en vue de la diversification de l'économie congolaise. Une fois que ces tests se sont avérés positifs ou favorables, il reste au gouvernement de les appliquer à grande échelle, avec des moyens financiers conséquents. La diversification de l'économie ne se réduit pas à la durée d'un projet, cinq ans, en l'occurrence le Pade. C'est plutôt une dynamique qui nécessite, sur le plan institutionnel, un mécanisme à pérenniser, qui fédérerait les efforts au niveau transversal, pour trouver l'interface idéal.

Propos recueillis par  
Jean BANZOUZI-MALONGA

H.c.r (Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés)

Encore de défis à relever dans l'assistance des réfugiés

Prélude à la journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin de chaque année, la représentation du H.c.r au Congo a organisé le 14 juin 2016, une conférence de presse, dans la salle de conférence de l'Unic (Centre d'informations des Nations unies), dans le but de présenter la situation et les défis opérationnels de l'agence onusienne, en République du Congo.

Ont pris part à cette conférence l'ambassadeur des Etats Unis au Congo, Stéphanie S. Sullivan, le représentant du H.c.r au Congo, Ibrahim Traoré, des chefs d'agence du système des Nations unies, des chefs de mission diplomatique, le directeur de cabinet de la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, etc. Le H.c.r, présent sur toute l'étendue du territoire national, en termes d'assistance, est confronté, à l'heure de la crise mondiale, à quelques problèmes dans l'assistance des personnes déplacées et réfugiés. Le Congo, qui a sur son sol près 55 millions de réfugiés, n'est pas épargné. Charles Vincent Yoboué, fonctionnaire du H.c.r, a présenté les défis auxquels le H.c.r est confronté, pour répondre aux besoins des réfugiés. Comme partout ailleurs, le H.c.r intervient au Congo, dans différents domaines, l'éducation, la santé, la nutrition, l'accès à l'eau potable... Il a énuméré, par ailleurs, quelques options qui pourraient aider l'agence

à apporter son assistance aux personnes déplacées. «Pour apporter assistance, la stratégie du H.c.r, c'est de connaître les priorités et besoins des réfugiés. Nous conduisons une opération de collecte des problèmes des réfugiés et les options de résolutions de ces problèmes. Pour ce qui est des réfugiés urbains, les priorités c'est la santé et l'éducation. Il faut que nous renforçons notre assistance dans l'accès aux soins de santé de qualité», a-t-il affirmé. Avant d'embrayer sur l'éducation, laquelle constitue une priorité stratégique pour le H.c.r et, dont l'assistance est vivement sollicitée. Le taux de scolarisation étant de 45 sur 100%. «Au niveau de l'éducation, Nous avons encore quelques soucis, pour couvrir toutes les zones des réfugiés.» Pour les ruraux, la préoccupation est l'accès à la terre. «L'intégration locale est un problème, parce que dans les communautés locales, les populations ne veulent pas toujours accorder la terre aux réfugiés, d'où le grand travail à faire du H.c.r», a-t-il déploré. Concernant la santé, particulièrement le V.i.h et le Sida,



Les invités à la conférence de presse.

le standard est à 100%, mais le H.c.r couvre jusqu'à 70%. «Deux personnes vulnérables sur trois ne bénéficient pas de l'assistance par manque de moyens. Nous avons aussi des problèmes d'intrants alimentaires. Nous avons eu des demandes d'assistance s'élevant à 2.654, nous n'avons pu couvrir que 853», a-t-il précisé. Pour le représentant du H.c.r au Congo, le nombre de réfugiés et de déplacés qui ne fait qu'augmenter doit interpeller tout citoyen et inciter à des actions permettant d'assister les réfugiés. Depuis 2011, ce nombre a augmenté de plus de 50%. Actuellement on en compte plus de 60 millions, de par le monde. «Ce qui nécessite évidemment beaucoup de ressources que les agences du système des Nations unies ont de plus en plus de difficultés à mobiliser», a-t-il dit. De son côté, l'ambassadeur

des Etats-Unies a annoncé une contribution supplémentaire du gouvernement américain à plus de 3 millions 50 mille dollars au H.c.r, pour une utilisation au Congo, afin de répondre aux besoins urgents et critiques des réfugiés. Stéphanie S. Sullivan a loué le travail du gouvernement congolais qui a longtemps été un partenaire solide du H.c.r. «Les Etats-Unis espèrent continuer à travailler avec le gouvernement du Congo et le peuple congolais, pour relever les défis», a-t-elle déclaré. Christian Aboké-Ndza a clos la conférence, en remerciant le gouvernement américain pour son soutien multiforme qu'il ne cesse d'apporter au Congo, dans le cadre de l'assistance aux réfugiés.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

111.188 élèves ont passé le C.e.p.e

Le 28 juin, date retenue pour passer le C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires) a été bien respectée. Ils étaient au total 111.188 candidats à affronter les épreuves du C.e.p.e, dont 35.796 pour la ville de Brazzaville. Pour se rendre compte du bon déroulement de cet examen et de l'application de la politique de revalorisation des diplômes congolais, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, s'est rendu dans quelques centres, à Brazzaville, dont Nkèoua Joseph, Nganga Edouard, Ecole de la Poste, Lheyet Gaboka et Immaculée Conception. Dans ces centres, il a réconforté les candidats et, a annoncé des mesures de rigueur. «Le C.e.p.e est le premier diplôme de la vie scolaire. Il faut donner de l'importance à ce diplôme aussi petit soit-il», a précisé le ministre de l'enseignement primaire. Juste une journée, pour les 111.188 élèves, munis de leurs cartes scolaires, pour affronter, les mathématiques, la dictée avec questions, l'expression écrite, le calcul rapide, les questions de cours et les arts plastiques. Ils ont observé une pause d'une heure vingt minutes entre les épreuves d'expression orale et celles de calcul rapide. Pour cette année, les 35.796 candidats de Brazzaville ont été répartis dans 86 centres. Ces derniers se sont étendus à Pékin, Luanda et Cabinda où se sont trouvés les enfants congolais appelés à passer cet examen d'Etat. Pour Anatole Collinet Makosso, «dès le cours moyen deuxième année (Cm2), les écoliers ont le devoir de comprendre qu'ils doivent mériter leur passage au Collège. Ils n'ont pas besoin d'artifices pour cela. Ils doivent comprendre que c'est par la rigueur, l'effort et la discipline qu'ils mériteront leur passage au cycle suivant». Signalons qu'à la veille de la date de l'examen, le 27 juin, le ministre avait effectué le déplacement de Kinkala (Département du Pool), afin de s'enquérir du déroulement des épreuves d'Education physique et sportive, en sigle E.p.s. «Il est important, pour nous, de démontrer que l'épreuve d'Education physique et sportive est une discipline à part entière. Il contribue, d'ailleurs, à l'amélioration des potentialités motrices, organiques et intellectuelles. Il crée même les conditions de bon épanouissement des connaissances d'un élève», a-t-il expliqué. Pour montrer l'importance de cette discipline au même titre que les autres, le ministre a donné le coup d'envoi pour les épreuves de la vitesse, gymnastique et du lancer de poids. Profitant de l'occasion, il a encouragé les candidats venus des zones sinistrées, internés au collège d'enseignement technique Missamou Loubaki. Le chef du département de l'enseignement primaire s'est rendu, aussi, compte de l'état des lieux du centre de métiers industriels mixtes, de l'école Catholique Notre Dame de la miséricorde. De retour à Brazzaville, le centre sportif de Makélékélé et le stade annexe Massamba-Débat, lieux retenus pour le déroulement de l'E.p.s ont été également visités par le ministre et sa délégation.

Laure Ngalla

REPRESANTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400 Facsimilé : 00(242)2814513 B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire : 00881631518213 E-mail : FAO-CG@fao.org

**AVIS DE VACANCE DE POSTE N°006/FRCON/2016**

Date de publication : 28 Juin 2016  
Date limite de dépôt des candidatures : 15 Juillet 2016

**Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Horticulture GCP/SFC/001/MUL, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un chauffeur**

**FONCTIONS ET RESPONSABILITES**  
Sous la supervision générale du Représentant de la FAO et la supervision directe du Coordonnateur du projet, le titulaire du poste accomplira les tâches relatives à la conduite du véhicule du projet selon les instructions de la FAO (voir détails des TDRs auprès du Secrétariat de la FAO).

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Connaissances et Avoir terminé l'enseignement secondaire, avoir  
**Aptitudes:** un permis de conduire valable, connaître le code de la route et aptitude à effectuer des petites réparations d'automobiles, soigner sa présentation  
**Expérience:** deux ans d'expérience comme chauffeur  
**Connaissances** Bonne connaissance de la langue locale et connaissance de linguistique: la langue de travail du lieu d'affectation

**CONTACTS PROFESSIONNELS**  
Contacts réguliers comprenant des échanges limités d'informations.

**APPLICATIONS DE DIRECTIVES**  
Directives particulières sont fournies pour la plupart des tâches.

**FONCTIONS DE SUPERVISION ET D'ENCADREMENT**  
Néant.

**Grade:** SB-1/SC-3  
**Durée:** 2 mois avec possibilité de renouvellement.  
**Lieu d'affectation:** Brazzaville

**CONSEILS AUX CANDIDATS**  
Veuillez lire attentivement les fonctions et responsabilités ainsi que les conditions minimales

Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo  
• Votre lettre de candidature/motivation doit être saisie à l'ordinateur (si possible), signée et datée.  
• Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.  
• Ce poste est ouvert aux candidats des deux sexes. Les candidatures des femmes possédant les qualifications requises sont encouragées.  
Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville le 28 Juin 2016  
**Suze PERCY FILIPPINI**  
Représentante

REPRESANTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400 Facsimilé : 00(242)2814513 B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire : 00881631518213 E-mail : FAO-CG@fao.org

**AVIS DE VACANCE DE POSTE N°005/FRCON/2016**

Date de publication : 28 Juin 2016  
Date limite de dépôt des candidatures : 15 Juillet 2016

Dans le cadre de ses activités à la Représentation, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un Logisticien temporaire.

Sous la supervision générale de la Représentante de la FAO au Congo, et sous la supervision directe de l'Assistant Représentant chargé de l'Administration et des Finances, le logisticien temporaire sera chargé de tous les aspects liés à la logistique de la Représentation (voir détails dans les TDRs auprès du Secrétariat de la FAO).

**Profil:**  
• Bac ou diplôme similaire;  
• Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels Excel avec un intérêt développé à travailler dans des bases de données électroniques ;  
• Excellente aptitude en communication orale et écrite en français ;  
• La connaissance de l'anglais est un atout ;  
• Bonne capacité d'adaptation, avec une organisation solide et des compétences de coordination ;  
• Capacité à gérer plusieurs échéances et processus à la fois ;  
• Capacité de travailler en équipe ;  
• Capacité de travailler sous pression ;  
• Respect et adaptation en matière de culture genre, religion, race, nationalité et âge ;  
• Sens de l'organisation.

**Grade:** SB-1/SC-1  
**Durée:** 2 mois avec possibilité de renouvellement.  
**Lieu d'affectation:** Brazzaville

**CONSEILS AUX CANDIDATS**  
Veuillez lire attentivement les fonctions et responsabilités ainsi que les conditions minimales exigées à remplir, afin de vous assurer que vos qualifications correspondent bien aux exigences du poste.

**COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE**

• Veuillez joindre à votre lettre de candidature une notice personnelle (P11) dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/Employment/ADM11f.doc](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc)) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Commis Chargé des Ressources d'information" et l'adresser à  
Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo  
• Votre lettre de candidature/motivation doit être saisie à l'ordinateur (si possible), signée et datée.  
• Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.  
• Ce poste est ouvert aux candidats des deux sexes. Les candidatures des femmes possédant les qualifications requises sont encouragées.

Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville le 28 Juin 2016  
**Suze PERCY FILIPPINI**  
Représentante

## 34<sup>e</sup> édition de la Fête internationale de la musique L'avenue de la Paix, à Brazzaville, véritable temple des musiques de tous genres

Comme cela s'est passé dans plusieurs pays et capitales du monde, Brazzaville a commémoré, dans une ambiance festive particulière jamais vécue en pareille circonstance, la 34<sup>e</sup> édition de la Fête internationale de la musique. Sur le thème: «*La musique est plus forte que...*». Thème complété par le Ministère de la culture et des arts, sous la forme suivante: «*La musique est plus forte que ce qui nous divise, plus forte que la haine, le tribalisme, l'égoïsme...*». Différents sites ont été choisis pour abriter l'événement, et la mobilisation a été grandiose, avec près de 10.000 spectateurs, grâce au savoir-faire des organisateurs qui ont pris toutes les dispositions, pour que la fête soit belle. L'avenue de la Paix a été transformée en véritable temple des musiques, partant du rond-point Poto-Poto (arrondissement 3) au rond-point Mougali (arrondissement 4). Ce «*couloir*», à ses extrémités, été ponctué de deux grandes scènes qui ont permis aux artistes jeunes et anciens de faire valoir leur talent.

Les spectacles ont été, officiellement, lancés au rond-point Mougali par Léonidas Carel Mottom Mamoni, ministre de la culture et des arts, après une marche dont le point de départ a été le rond-point Poto-Poto. Ce qui a permis à ce dernier de suivre, avec attention, les différents groupes qui se produisaient le long de l'avenue. Il était accompagné par Digne Elvis Tsalissan Okombi, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement, et Elisa Santana De Afonso, représentante de l'Unesco au Congo. S'exprimant à cet effet, en français, lingala, munukutuba et lari, le ministre Mottom Mamoni, visiblement ému, a remercié le président de la République pour avoir permis d'organiser cette fête de la musique: «*C'est une manière d'exprimer la paix et*

*l'unité au Congo. Tel que nous sommes rassemblés ici, il n'y a pas de Congolais du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest. Le Congo est un beau pays, un pays fort. Soyez fiers de votre identité culturelle. Aimez la République, aimez le Congo, servez le Congo. C'est vous la République*», s'est-il exclamé, avec force.

Des centaines d'artistes et groupes se sont produits du rond-point Poto-poto au rond-point Mougali, dans divers styles: rumba, salsa, hip-hop, musique tradi-moderne, traditionnelle, religieuse, etc. On peut citer en vrac, Roga-Roga, Association Vocal Bantou, Trésor Mvoula, Kévin Mbouandé



Le ministre mottom Mamoni saluant et appréciant la prestation des artistes musiciens et des sapeurs.

Mbenga, Quentin Moyascko, Oxy Oxygène, S.o.s Salsa, Epela d'Azur, Clan nuit à nuit, Ngoulayo Obéïtan, Moukou-koulou national, Ntuka Kongo, Bana Batéké, Simba ngoma, Avbr, Tsalakosso, Kingoli authentique, Belinda Saya, Sylvain Akouala, etc. On y a, aussi, noté la présence remarquable des sapeurs, tirés à quatre épingle et conduits par Isidore Cyriaque Hamed Yala, président du bureau exécutif de l'U.a.s.c (Union des associations des sapeurs du Congo). Ceux-ci ont fait des démonstrations, à leur manière, sous les acclamations du public, qui, d'ailleurs, dans l'ensemble, n'a pas manqué de saluer cette initiative et souhaiter sa pérennisation.

Il convient de relever qu'en rapport avec cette fête, le ministre Mottom Mamoni a, le 20 juin, rendu public le message du gouvernement. Dans lequel il ressort, entre autres: «*Le Congo, notre pays, a une tradition mu-*

*sicale bien riche. Et c'est bien à juste titre que sa capitale, Brazzaville, ville créative de l'Unesco, abrite l'un des plus importants rendez-vous en matière de musique sur le continent: le Festival panafricain de musique. Ce n'est pas une coïncidence, le Congo a engendré plusieurs génies, qui au travers de leurs voix et de leurs musiques, ont porté très haut les couleurs de la nation. Je rends hommage aux grands noms de la musique qui ont fait et continuent de faire la fierté et l'honneur du pays...*».

La fête a été belle et a adouci les mœurs, comme le veut sa tradition.

Signalons que la 35<sup>e</sup> édition de la Fête internationale de la musique aura lieu en 2017, à Brazzaville, le deuxième arrondissement de la capitale congolaise.

Alain-Patrick  
MASSAMBA

**Benoît Moundélé Ngollo publie:**

### «Ce n'est ni sorcier ni séditieux ni provocateur je le jure»

Le style fait l'écrivain. Ce fait littéraire transparait avec constance dans le nouvel ouvrage de Benoît. «*Ce n'est ni sorcier ni séditieux ni provocateur JE LE JURE*», les 135 pages facilement délectables de ce livre présente un auteur qui demeure fidèle à ce qu'il appelle Snoprac (style qui n'obéit pas aux recommandations académiques et classiques), une touche originale dans le microcosme littéraire congolais.

Benoît est un écrivain anticonformiste et qui se veut libre dans ses opinions qu'il se refuse d'imposer aux autres. Les critiques empruntent chacun son sentier, avant d'atterrir sur le dénominateur commun de la particularité de sa plume.

En effet, par quelques abondantes intrusions de l'auteur dans son œuvre et à travers une intertextualité assez marquée, il est rapporté dans ce nouvel ouvrage, le regard de ses préférences. Il s'agit, indistinctement, de Théophile Obenga, qui pense que Benoît n'est «*ni versificateur, ni*



La couverture du livre.

prostateur, ni essayiste, ni dramaturge, mais tout cela à la fois»; Lukusa Menda, quant à lui, soutient, sans équivoque, que «*pour entrer dans l'univers de Moundélé-Ngollo, il faut se débarrasser des préjugés*», aussi, préconise-t-il: «*Ne tirez pas sur le pianiste, jouissons plutôt du concert*». Jean-Baptiste Tati-Loutard comparait, plutôt, Benoît à Voltaire, à cause de la quintessence philosophique de ses textes, tout en reconnaissant l'aspect fictionnel qui démontre la littérarité de l'œuvre «*moundéléngolienne*». Il va sans dire que Benoît n'est pas le chantre des savanes et des papillons, mais le peintre des mœurs contemporaines. Antoine Létémbe-Ambily trouvait, pareillement, que la plume du général Moundélé-Ngollo «*transmet aux cinq continents, un message de très haute portée*».

Cependant, le citoyen lambda, en ses moments de crise sociale, lassé par les bonnes déclarations d'intention politiciennes, ne parvient guère à faire une certaine démarcation entre le monde livresque qui relève de l'imaginaire et le monde réel de l'auteur.

L'écrivain, en tant qu'artiste de la plume, anticonformiste par essence, ne peut être compris, voire difficilement, de son vivant. Même au-delà du trépas, il ne cesse de susciter des interrogations. Tel fut le destin de Jean De la Fontaine, Victor Hugo, Zola, Stendhal, qui furent autant incompris par leurs contemporains, surtout quand l'écrit dénonce les vilaines mentalités. Un seul mot, ne juger pas une œuvre, avant de l'avoir lue.

Aubin BANZOUZI

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60  
E-mail: moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

#### BINGO TRAVELS

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 2.000.000 F. CFA  
Avenue William GUINEY, en diagonale de PARKNSHOP (Centre-ville);  
B.P: 1121  
RCCMCG/BZV/16 B 6475  
BRAZZAVILLE

#### CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 10 juin 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, en date du 16 juin 2016, sous Folio 111/3, n°2082, il a été procédé au changement de la dénomination sociale et à la modification de l'objet social de la société dénommée: «BINGO TRAVELS-SARLU», dont les caractéristiques sont les suivantes:

L'Associé unique a décidé de changer la dénomination du «BINGO TRAVELS-SARLU».

A cet effet, au lieu de «BINGO TRAVELS SARLU», l'Associé unique a décidé de donner à la société la dénomination suivante: «AFRIGO TRAVELS», en sigle «A.T-SARLU».

L'associé unique a décidé d'élargir

l'objet social, il se présente de la manière suivante:

Agence de Voyage et Tourisme;  
Achat et vente de billet d'avion,  
Prestations diverses se rattachant au tourisme (Visa, Réservation d'hôtel, Location de véhicules, Assistance administratives, Conseils), Bureau de change.

Monsieur PREMCHADANI Dilip est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA

**ETUDE Maître Maurice MASSELOT**  
NOTAIRE

B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79  
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,  
Face Laboratoire de Total.  
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

#### INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du seize novembre 2015, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: SPORTGAMES CONGO-SARL, aux caractéristiques:

- Dénomination: SPORTGAMES CONGO-SARL;

- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée;

- Capital social: 1.000.000 F. CFA;

- Siège social: A Pointe-Noire, quartier Mpita, Avenue Général Alfred RAOUL, Téléphone: 06 679 34 60;

Objet social: Import/export: Machines de jeux et pièces détachées; boissons et vivres frais; location et vente des appareils de loisirs et jeux; exploitation de loterie et casino; négoce: représentation commerciale; assem-

blage des appareils électroniques; réparation, entretien et location de appareils électroniques; fabrication de jus; mise en boîte de la tomate concentrée;

- Durée: 99 années, à compter de J'immatriculation au RCCM;

- Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 9093, Folio 213/10, en date du 08 décembre 2015;

- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n° 16 DA 160 du 04 février 2016;

- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/16 B 886 du 04 février 2016.

- Gérance: Monsieur TSOUASSA Albert est nommé gérant de la société, pour une durée de 04 ans.

Pour avis,  
Maître Maurice  
MASSELOT, Notaire

## Athlétisme

## Congo: une médaille, c'est tout!

La part du Congo aux 20<sup>es</sup> championnats d'Afrique, du 22 au 26 juin 2016, à Durban (Afrique du Sud), a été vraiment congrue dans les débats dominés par trois grands, dans l'ordre: l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigeria.

Les athlètes congolais n'ont ramené que 1 médaille. Elle est en argent et pend sur la poitrine du lanceur du poids Franck Elemba (189,89m), qui a terminé à la deuxième place de sa discipline. Une médaille d'argent au goût amer, car ce dernier visait le titre. Néanmoins, le Congolais a fait mieux qu'à Marrakech, où il avait terminé à la troisième marche du podium, synonyme de médaille de bronze.

Mais, les athlètes congolais ont droit aux circonstances atténuantes. D'ailleurs, outre une préparation approximative des athlètes locaux, la discrétion était le leitmotiv de leur participation à Durban. Au lieu des vingt athlètes sélectionnés, initialement, par la fédération, sept seulement ont, finalement, fait le déplacement de l'Afrique du Sud. Faute de moyens financiers suffisants, treize ont été retirés de la délégation. Cela n'explique pas, cependant, le pauvre bilan en médailles du Congo. En effet, il faut cesser cette pratique qui consiste à envoyer dans les grands jeux internationaux des délégations pléthoriques d'athlètes dont le niveau les condamne aux dernières places. Par contre, pour ces sportifs, il faut une



Franck Elemba a sauvé les meubles de l'athlétisme congolais.

préparation à long terme et les faire participer, régulièrement, à des compétitions à l'échelon sous-régionale, pour qu'ils s'aguerrissent. Il était donc vain d'espérer monts et merveilles aux championnats d'Afrique de Durban.

Les championnats de Durban ont sacré l'Afrique du Sud, qui a décroché 33 médailles (16 d'or, 9 d'argent et 8 de bronze). Le Kenya se classe deuxième, avec, au total, 24 médailles (8 d'or, 8 d'argent et 8 de bronze). Le Nigeria est troisième.

La Sud-Africaine Caster Semenya a été la «reine» des championnats, en remportant l'or au 800m, au 1500m et au relais 4x400m. Elle s'annonce comme l'une des grosses attractions des Jeux Olympiques de Rio (Brésil)...

D'autres athlètes ont fait honneur à leurs pays respectifs.

C'est le cas de l'Ivoirienne Talou, qui a décroché la médaille d'or au 100m féminin, et son compatriote, Youssef, vainqueur, lui aussi, du 100m, mais masculin.

Avec 12 nouveaux records des championnats, un record d'Afrique (20 km marche dames), une meilleure performance mondiale, au 10.000m féminin, par la Kenyane Alice Aprot (30'26"95), une trentaine d'athlètes qui ont réalisé les minimas olympiques, Durban 2016 a été un bon cru, selon les spécialistes, en dépit de l'absence d'un grand nombre de stars africaines.

Le prochain rendez-vous continental, en 2018, aura lieu au Nigeria.

Jean ZENGABO

## Fécofoot

## Installation confirmée de la pelouse synthétique à Dolisie

Le comité exécutif de la Fécofoot, réuni en session ordinaire, samedi 25 juin 2016, a annoncé, officiellement, que la pelouse synthétique du stade Denis Sassou-Nguesso de Dolisie, don de la Fifa (Fédération internationale de football association), sera installée d'ici la fin de l'année.

Des décisions et des résolutions ont été prises au cours de ladite session qui avait quatorze points à l'ordre du jour. Entre

autres: le rapport d'activité 2015-2016; le budget exercice 2016 revue à la hausse, à cause de la construction du siège de la Fécofoot; l'octroi des licences aux clubs, en vue de garantir leur participation à la saison sportive 2016-2017; la nomination des membres des différentes juridictions, notamment, discipline; la tenue des assemblées générales des corps de métiers; l'organisation du challenge Issa Hayatou.

Outre les points débattus, le président de la Fédération congolaise de football a informé les membres du comité exécutif sur les conclusions issues de l'assemblée générale de l'Unifac, tenue du 18 au 20 janvier 2016, à Douala, au Cameroun. Enfin, la prochaine session du comité exécutif se tiendra, le 25 août 2016.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Euro de football 2016

## L'Espagne abandonne sa double couronne en France

L'Espagne ne réalisera pas la passe de trois, après ses succès de 2008 et 2012. Le détenteur du trophée a été détrôné, lundi 27 juin, en huitièmes de finale du championnat d'Europe des nations de football, par l'Italie. L'Euro de cette année ne fait pas que des heureux, bien au contraire. À côté des Bleus de France ou de la "National-Manschaft", l'équipe nationale d'Allemagne, qui n'en finissent pas de pavoiser, pleurent, inconsolables, notamment deux gros calibres du football, l'Espagne et l'Angleterre. Qui rêvaient tous deux de trophée. Et prétendaient avoir, pour le conquérir ou le reconquérir, suffisamment d'arguments. Mais, le trophée leur a tourné le dos, à l'étape des huitièmes de finale.

L'aventure de l'Espagne a été interrompue par l'Italie, alors que peu de crédit était accordé à la Squadra Azzurra. Sa victoire (2-0), finale-

ment, logique, est incontestable. Mission précocement aussi ratée, pour l'Angleterre, berceau supposé ou réel du football, incapable de résister jusqu'au bout à l'enthousiasme juvénile des Islandais, dont personne ne vendait cher la peau. Les Islandais l'ont emporté par 2-1, alors que l'Angleterre avait ouvert le score par son maître à jouer, Rony Roone. C'est une énorme surprise, pour les supporters anglais, qui parlent d'un cataclysme. Ils rêvaient d'un Angleterre-France, en quarts de finale, puis patatras, c'est l'élimination de leurs favoris. Au sortir des huitièmes de finale, les résultats étaient les suivants: Suisse-Pologne (1-1), puis 4 tirs au but à 5), Pays de Galles-Irlande du Nord (1-0), Croatie-Portugal (0-1), France-Irlande (2-1), Allemagne-Slovaquie (3-0), Hongrie-Belgique (0-4), Italie-Espagne (2-0), Angleterre-Islande (1-2). On le voit, ces huitièmes de finale

ont propulsé Polonais, Gallois, Portugais, Français, Allemands, Belges, Italiens et Islandais en quarts de finale. Lesquels ont commencé, jeudi 30 juin. Trop tard pour en donner les premiers résultats. Polonais et Portugais étaient aux prises, à Marseille. Vendredi 1<sup>er</sup> juillet, Gallois et Belges en décourent, à Lille. Sportivement! On attend un duel de titans, samedi 2 juillet, au Stade Matmut, entre l'Allemagne et l'Italie. Enfin, dimanche 3 juillet, au Stade Saint Denis, les Islandais défieront les Français. Ces matchs sont autant d'énigmes dont les protagonistes ont, naturellement, la clé. Nous en reparlerons...étant donné qu'ils se jouent au moment où ce numéro était sous presse.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



République du Congo  
Ministère du Plan, de la Statistique  
et l'Intégration Régionale

BAD



## Avis d'appel d'offres International

## Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC»

Date: 20 mai 2016

Don No: 210 015 5019170-CG

AAOI No: F001/2016/UCP-PACADEC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) et exécuté par l'Unité de Coordination des Projets PADE/PACADEC (UCP) et entend affecter une partie du produit de ce Don aux paiements relatifs au marché pour l'acquisition et la livraison sur sites des équipements informatiques et mobiliers et accessoires de bureaux destinés à la Direction du Centre des Formalités des Entreprises (CFE) et des antennes sises à Brazzaville et Pointe Noire.

2. L'Unité de Coordination des Projets PADE/PACADEC invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en Lot 1: des équipements informatiques, notamment (i) Ordinateurs de bureau Ecran plasma, (ii) ordinateurs portables, (iii) Onduleurs USV, (iv) tables d'ordinateurs, (v) imprimantes personnelles noir et blanc, (vi) imprimantes réseau laser couleur,

(vii) Scanners haut débit, (viii) photocopieurs haut débit avec trieuse, (ix) serveurs de données 8Go et antivirus préinstallés, (x) câblage réseau local et (xi) interconnexion avec les dix (10) administrations partenaires et administrations délivrant les agréments et en Lot 2: le mobilier et accessoires de bureaux.

L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux l'UCP PADE/PACADEC à l'adresse ci-après:

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
E-mail: pade.pacade@yahoofr

5. Un jeu de dossier d'appel d'offres pourra être retiré par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus moyennant le règlement par chèque d'un droit non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres; Acquisitions de biens, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2016 à 14H00 heures locales et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'au moins égal à deux millions (2 000 000) de Francs CFA.

8. Les offres doivent être valides durant une période de 126 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 11 juillet 2016 à 14H00, heures locales, à l'adresse ci-après :  
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE/PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06  
secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
E-mail: pade.pacade@yahoofr,  
Tel (+242) 22 613 18 38 / (+242) 06 871 56 01

Le Coordonnateur

Joseph MBOSSA

**Airtel Tour à Tié-Tié (Pointe-Noire)**

**Canada Mbanza Kongo et Number One, meilleurs DJ et groupe de danse de l'arrondissement 3**

La finale Airtel Tour de l'arrondissement 3 Tié-Tié de Pointe-Noire a débouché le 26 juin dernier sur la victoire du DJ Canada Mbanza Kongo et du groupe de danse «Number One». Les vainqueurs promettent déjà de s'offrir le million de Cfa lors de la finale régionale prévue en fin juillet.

Plen comme un œuf! C'est, en tout cas, l'image qu'a affichée, durant toute la semaine du 20 au 26 juin, le stade «Tata Loboko» de l'arrondissement 3 Tié-Tié, à l'est de Pointe-Noire. Jeunes, adultes, femmes... Les habitants de Tié-Tié étaient, en effet, plus de 3000 à faire, chaque soir, le déplacement de Tata Loboko. Pas pour quelque événement sportif. Plutôt pour assister à une activité culturelle d'une importance avérée: «Airtel Tour! Exprime ton talent».

Un événement qui s'est déroulé sous les auspices de Sandrine Yombi, responsable départementale d'Airtel Congo à Pointe-Noire, en présence de Natacha Ngoma-Nguembo, responsable marketing et de l'ensemble du personnel Airtel. L'activité qui s'est déjà effectué dans les arrondissements 1 Lumumba et 2 Mvoumvou, avait pour but de détecter les meilleurs DJ et danseurs à Tié-Tié. Après avoir rivalisé d'ardeur pendant toute la semaine avec 39 adversaires, le DJ Canada Mbanza Kongo a fini par occuper la première marche du podium avec une moyenne de 17 sur 20. Ce, par rapport au contenu du texte, à l'occupation de la scène, à l'originalité et à la justesse de la voix.

Ayant obtenu la même moyenne, «Number One» a quant à lui damé le pion aux 19 autres groupes de danse. Une victoire décrochée grâce à la justesse des mouvements ou chorégraphie, la tenue de scène ou le vestimentaire, l'originalité et l'occu-



Les membres du jury, dont Soul Auro, au milieu, en train d'énumérer les défailances d'un candidat après sa prestation.



Les membres du jury. De gauche à droite: MLG Mochristo, Soul Auro et Jean Kassa.

pation de la scène. Des critères édictés par un jury présidé par Aurélien Nkaya dit Soul Auro, journaliste chroniqueur culturel, MLG Mochristo, célèbre DJ de la place et Jean Kassa, agent d'Airtel Congo. Number One et DJ Canada Mbanza Kongo représenteront donc Tié-Tié à la finale qui opposera le 30 juillet prochain, les meilleurs



Des responsables d'Airtel, dont Gertrude Anhuïet, à gauche, et Natacha Goma, au milieu, admirant les jeunes en train d'exprimer leurs talents.

de chaque arrondissement pour se hisser sur le toit de la commune. Et comme Airtel Congo ne fait jamais les choses à moitié, d'importantes récompenses sont prévues: le meilleur de chaque catégorie recevra une enveloppe d'un million de francs Cfa (environ 1539 euros). Tandis que les deuxième et troisième auront respectivement 500 mille francs Cfa et 250 mille francs Cfa.

Comme elle l'a toujours fait à l'égard des vainqueurs d'autres arrondissements, Natacha Ngoma-Nguembo, Responsable Marketing d'Airtel Congo, a exhorté Number One et Canada Mbanza Kongo à plus de concentration question d'aborder avec davantage d'assurance la finale communale qui aura lieu en fin juillet prochain. «Ne vous estimez pas heureux, car pour gagner le million, il faudra battre les autres arrondissements en finale. Et sachez qu'ailleurs, il y a aussi des calibres qui sont parfois plus forts que vous. Donc, préparez-vous en connaissance de cause», a déclaré Natacha Ngoma-Nguembo. Conseils apparemment pris en compte par les deux vainqueurs de Tié-Tié. «Je ferai de tout mon mieux pour l'emporter sur les autres arrondissements pour que Tié-Tié soit le meilleur», a rêvé DJ Canada Mbanza Kongo. «Nous avons eu affaire à des adversaires de qualité. Mais, Dieu merci, nous avons fait de notre mieux pour nous distinguer des autres candidats. C'est la raison pour laquelle, le jury a jeté son dévolu sur nous. Mais, nous sommes conscients que dans les autres arrondissements il y vraiment des meilleurs, car nous avons les échos. Mais, on s'arrangera à faire de notre groupe le meilleur de Pointe-Noire», a expliqué le chef du groupe Number One. Attendons de voir de quoi Canada et Number One seront capables en finale! qui vivra, verra!



Canada Mbanza Congo répondant aux questions de la presse.



Une vue du public après l'événement.

## Les dangers qui guettent l'Eglise africaine

Sa solidité intellectuelle et morale dès ses origines, avait préparé l'Eglise romaine à devenir, avec la civilisation romaine et hellène, un élément essentiel de la culture et de la civilisation de l'Occident européen, pour cette raison depuis appelé occident chrétien. A la vérité, on ne sait pas très bien ce qu'il fut advenu de la brillante civilisation léguée par Athènes et Rome à l'Europe, si l'Eglise n'était accourue à son chevet, lorsque les barbares fondirent sur le territoire de l'empire romain désemparé et aux abois. La situation politique et sociale de l'Afrique Noire indépendante est si chaotique qu'il plane sur le continent le danger de destruction de sa culture que les invasions barbares firent courir à l'Occident européen et qui eut effectivement été détruit sans le secours de l'Eglise.

En Afrique, ces affrontements interethniques récurrents entre citoyens d'un même Etat provoqués par des haines tribales chauffées à blanc, et ces mauvaises gouvernances qui en sont la conséquence funeste et qui ruinent tout espoir d'un développement harmonieux. La différence, ici, avec l'Occident des invasions barbares, c'est que la violence ne vient pas de l'extérieur: elle vient du dedans, intracommunautaire, et d'autant plus perverse. Il y a donc tout lieu de penser que comme dans l'Occident tombé aux mains des Barbares, l'intervention de l'Eglise, en civilisant les ethnies et les politiques, sauverait l'Afrique du naufrage presque programmé. Mais alors quelle Eglise? A l'image de celle de cet occident là (celle des grandes abbayes et des anachorètes assoiffés

de Dieu), une Eglise Africaine, d'abord d'une grande dignité morale, et à la foi enracinée dans des convictions que rien n'ébranle. Une Eglise africaine arcbutée sur les contreforts d'un clergé solide, formé aux belles lettres et aux arts. Un clergé casqué de culture et de vertu et sur le plan économique, autonome, vivant de ce qu'il produit lui-même. Ces trois choses: la robustesse d'une foi à toute épreuve, l'étendue de la culture et des connaissances, l'indépendance économique, donnèrent à l'Eglise d'Occident la haute autorité morale qu'on sait; qui ne lui vint pas seulement des attributs extérieurs des membres du haut clergé: la crosse et la mitre des évêques, l'anneau de pierre précieuse proposé au baiser des fidèles en signe de soumission, le pallium



Dominique Ngoïe Ngalla.

au volume impressionnant. Sous la majesté de sa tiare, le pape couvert de vêtements royaux éclabousse de son immense prestige, tous ceux qui l'approchent. En 453, marchant sur Rome pour la piller, Attila, le fameux fléau de Dieu, tombe en arrêt devant le Pape Léon le grand venu à sa rencontre. Impressionné par celui qu'il croit l'empereur de Rome en personne, tant le pape rayonnait de calme grandeur, le Barbare renonce à son sinistre dessin. En fait même avec le prestige de ses vêtements ruisselant d'or, le grand pape n'eut pas produit une telle impression, si son visage n'était transfiguré par l'intensité de sa vie intérieure. L'offensive des Eglises de réveil a, depuis quelques décennies, à ce point démythifié le sacerdoce chrétien et vidé du mystère de leur

symbolique les attributs et les signes extérieurs du prêtre, que plus rien, dans la vie de tous les jours, ne distingue celui-ci des simples particuliers. Terminé, en Afrique, le prestige du prêtre catholique longtemps considéré presque comme un doux sorcier détenteur de pouvoirs extraordinaires cachés, qu'il peut, à tout moment, activer contre ses adversaires et ses ennemis. S'il veut reconquérir son image maintenant disqualifiée, pas d'autre arme que d'être le fervent témoin de l'Evangile; une solide culture générale. La pratique assidue des belles lettres et des arts, en affinant le jugement et la structure de la sensibilité, peut, en effet, mettre celui qui s'y adonne, sur le chemin de Dieu. En ce qui concerne la dimension matérielle de l'existence, rien de tel pour une présence significative du clergé dans la société, que l'indépendance économique acquise grâce à la volonté joyeuse de prendre sa part au travail productif. Le clergé cesse, alors, pour vivre, de compter sur la maigre bourse des bigotes, et de tendre une main avide aux politiques. Ceux-ci donnent volontiers, mais, en retour, mettent des muselières au museau du clergé imprudent.

**Dominique  
NGOÏE-NGALLA**

### Société des Transports Publics Urbains S.T.P.U S.A

Société Anonyme au capital de 3 00 000 000 XAF  
Brazzaville: RCCM/BZV/15 B 6093,  
Av. Edith Lucie Bongo  
(Face ONEMO), Mpila Pointe-Noire: RCCM/PN/  
Immeuble Elisabetha

Direction Générale

### COMMUNIQUE

La Société des Transports Publics Urbains (STPU) demande à son aimable clientèle, de faire l'appoint des 150 F pour l'achat d'un ticket.

Les billets de 10.000 F., 5.000 F. et 2.000 F. ne seront plus acceptés.

En outre, les enfants âgés de plus de 6 ans paieront leur ticket.

Les colis encombrants seront facturés. Ensemble, améliorons les transports urbains!

*Merci de votre compréhension.*

### Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois		91 Euros
Retrait sur place:	15.600	182 Euros
Expédié:	23.400	<u>Autres pays d'Afrique</u>
1 an		96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	<u>Europe</u>
		96 Euros
		192 Euros
		<u>Amérique-Asie</u>
		100 Euros
		200 Euros
	<u>France, Afrique</u>	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
REPUBLIQUE DU CONGO**  
Siège Social et Direction Nationale  
**BRAZZAVILLE**  
Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés.  
Affaires Juridiques et Contrats

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/BEAC/DN.OUE/AONO/Tvx/2016

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réaliser, sur ressources propres, des travaux de réfection d'étanchéité des toitures-terrasses de l'immeuble de l'Agence de la BEAC à Ouessou. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrés, de 09 h 00 à 12h00.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE  
CENTRALE  
DIRECTION NATIONALE POUR  
LE CONGO**

Service de Gestion Administrative  
des Marchés, Affaires Juridiques et  
Contrats,  
5e étage, porte 510 ou 514  
B.P: 126, Brazzaville - Congo  
Tél.: (242) 06 965 65 16 poste 4510  
ou 4514

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué, en espèces, aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire. La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme, non remboursable, de deux cent mille (200 000) F. CFA.

Une visite obligatoire du site sera organisée, le mercredi 06 Juillet 2016, à partir de 10 heures.

Les soumissions, obligatoirement accom-

pagnées d'une garantie de soumission, d'un montant forfaitaire de vingt millions (20 000 000) F. CFA, sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard, le jeudi 21 juillet 2016, à 12 heures précises.

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront ouvertes en deux (02) étapes, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister aux séances d'ouvertures.

Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 21 juillet 2016, à 13 heures précises, à la Direction Nationale de la BEAC, à Brazzaville. Les plis financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

*Fait à Brazzaville, le 24 Juin 2016*

Le Directeur National,

**Cédric ONDAYE EBAUH**



HUAWEI

### SMARTPHONE HUAWEI Y221

- \* Technologie 3G : Oui
- \* Ecran : 3,5"
- \* Dual SIM : Oui
- \* Système : Android 4.4
- \* Garantie : 1 an



**47.500**  
FCFA HT



BUROTOP IRIS



HUAWEI

### TABLETTE HUAWEI 3G T1

- \* Ecran : 7 "
- \* Epaisseur : 8,5 mm
- \* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- \* Mémoire RAM : 1GB
- \* Mémoire : 8GB extensible
- \* Caméras : avant et arrière
- \* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



**99.000**  
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS



## LAPTOP HP NOTEBOOK

**à 199.000**  
FCFA HT  
**Seulement !**



**Garantie**  
**3 ans**

- \* Processeur E1-6015
- \* Mémoire RAM 2GB
- \* Disque dur 500GB
- \* Ecran 15.6 HD

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56